

**TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

Bruxelles, 14-20 mai 2001

Mémoire présenté

par

**LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU
NIGER**

NOTE

Les vues exprimées dans ce Programme d'Action sont celles du Gouvernement qui l'a présenté. Le document est reproduit sous la forme et dans la langue dans lesquelles il a été reçu. Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

RÉPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

**LE PROGRAMME NATIONAL
D'ACTION DU NIGER
2001-2010**

Février 2000

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
1. PRESENTATION SOMMAIRE DANS LES ANNEES 90	2
2. EVOLUTION DURANT LES ANNEES 90 : EVALUATION DU PRECEDENT PLAN D'ACTION.....	3
Vue générale : une profonde et persistante pauvreté	3
La dette, facteur virtuel de réduction des ressources à allouer aux secteurs et l'intensification des difficultés d'arbitrage	5
Un cadre macroéconomique conséquent mais difficilement appliqué en raison notamment de la rareté des ressources.....	7
Quelques conclusions complémentaires par rapport au Programme d'Action 90 : insertion timide et marquée par des instabilités.....	8
3. EVALUATION DES FACTEURS QUI ONT FACILITE OU ENTRAVE LE DEVELOPPEMENT DU PAYS	9
Facteurs intérieurs connus et malheureusement structurels pour certains	9
Instruments monétaires et environnementaux du secteur privé.....	9
Le cycle de l'Uruguay.....	10
Epargne intérieure faible.....	10
Paix sociale	10
Infrastructures économiques.....	12
Les réformes d'orientation.....	12
L'agriculture et la gestion des ressources naturelles (agriculture, secteur rural, environnement)	13
Bonne Gouvernance.....	13
Les femmes.....	13
L'extérieur toujours présent même face à la vulnérabilité aux chocs	14
4. SUCCÈS ET PRATIQUES OPTIMALES	15

5. PROGRAMME D'ACTION 2001-2010 DU NIGER.....	17
5.1. Objectifs ; réduction de la pauvreté, accroissement de la capacité de production et d'offre, meilleure insertion dans l'économie mondiale	17
5.2 Principaux fondements du Plan National d'Action.....	20
5.3. Présentation générale	21
5.4. Phases du Programme National d'Action.....	22
Actions d'urgence et réduction de la dette	22
5.4.1 L'intensification de la lutte contre la pauvreté.....	23
5.4.2. La poursuite des réformes macroéconomiques.....	24
5.4.3. Politiques sectorielles prioritaires	25
5.4.4. Bonne gouvernance, gage d'une durabilité des acquis	29
5.4.5. Financement du Plan d'Action, réduction de la dette et assistance technique ..	30
5.4.6. Suivi-évaluation et exigence des résultats concrets crédibles au-delà des principes énoncés.....	30
CONCLUSION.....	32
ANNEXE 1: TABLEAU RECAPITULATIF D'INDICATEURS DE SUIVI ET D'IMPACTS.....	33
ANNEXE 2: PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES, FINANCIERS ET SOCIAUX DU NIGER 1996-2000.....	37
Tableau 1: Niger: Principaux indicateurs de pauvreté et du développement social.....	37
Tableau 2: Niger: Principaux indicateurs économiques et financiers 1996-2003.....	39

INTRODUCTION

Le présent Plan d'Action est le principal programme dans le cadre de la troisième Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés. Il rappelle les conditions structurelles du développement pour le Niger, l'évolution de la situation économique et sociale, les facteurs de succès et propose, pour les dix prochaines années, une stratégie de relèvement du niveau de vie d'une population en proie à la pauvreté. Cette stratégie est la résultante de l'analyse des caractéristiques naturelles (atouts et contraintes) et des différentes alternatives de sortie des crises économiques et socio-poliques exacerbées par une persistance de la pauvreté. Elle s'articule autour de la recherche des voies et moyens du renforcement des capacités de production et de l'offre et l'insertion de l'économie nationale dans l'économie mondiale.

Le Niger, pays continental, vaste de 1.267.000 km², dispose de ressources limitées à moins d'investissements importants (au-delà des capacités internes), soutenus par un changement radical face à un environnement austère. La population est estimée à un peu moins de 10 millions d'habitants en 2000. La pression démographique est forte et le taux d'accroissement de la population est encore élevé, (3,3%). Ce taux est de 2,9 % pour l'Afrique subsaharienne. Plus de 85% de cette population vit en milieu rural. Le PIB réel par habitant est estimé à 90.000 Francs CFA (150 dollars contre 261 en 1991) et 63 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Le pays est désertique à plus de deux tiers. La désertification connaît malheureusement une progression très accélérée. L'économie est agricole de subsistance et les techniques de production n'ont guère évolué. Ces deux dernières décennies ont été marquées par l'apport important de l'uranium, 80 % des recettes d'exportations entre 1975 et 1989. L'apport de ce produit a permis le développement, à partir de la deuxième moitié des années 70, d'un secteur moderne devenu très encombrant à la suite de l'effondrement des recettes d'exportation de l'uranium. De nos jours, la part de l'uranium a chuté à moins de 66% des exportations.

L'économie est fondée sur l'exploitation des ressources naturelles ; la contribution de l'agriculture et de l'élevage est estimée à environ 40% du PIB, l'industrie et la construction pour 14 % (dont l'uranium à peu près 5%) les services 46 % (dont le commerce un peu plus de 17%). La production des céréales est liée aux aléas climatiques. Durant les années 90, le pays a enregistré des déficits agricoles importants qui nécessitaient des assistances alimentaires de la Communauté internationale. La structure économique et l'informalisation de l'économie offrent des possibilités minimales de réalisation des recettes budgétaires, face à un besoin de financement important. En effet, les recettes publiques sont passées de 13% du PIB dans les années 80 à 7,2% en 1995 et 9 % en 1998. Les dépenses de personnel absorbent une part importante des recettes fiscales. Les investissements sont en régression en raison des tensions budgétaires et surtout du fait de la baisse des aides extérieures dont le pays en dépend grandement. Plus de 95% des investissements sont programmés sur les ressources extérieures. La dette extérieure, estimée à 1604 millions de dollars en 1999, annihile sérieusement les réalisations prioritaires pendant que la dette intérieure compromet l'émergence et la relance des activités privées. Si la réalité du montant de l'encours de la dette extérieure est connue, il en est moins de sa pertinence. La connaissance des arriérés de paiements intérieurs est moins précise pour plusieurs raisons : statistiques, surfacturation.

1. PRESENTATION SOMMAIRE DANS LES ANNEES 90

Au cours des dix dernières années, les principaux obstacles de l'économie nigérienne sont liés à quatre séries de facteurs enchevêtrés : naturels, économiques, externes et politiques. La première série d'obstacles est liée à la base restreinte des ressources. La partie de la terre cultivable sous pluie est estimée à 12 % du territoire national. Ce faible capital est en train de s'éroder si une politique crédible de gestion des ressources naturelles n'est pas entreprise. Le deuxième facteur est constitué de contraintes macroéconomiques. Le besoin de financement de l'économie est très important et l'épargne intérieure est très faible. Les tensions de trésorerie sont permanentes. Les arbitrages sont difficiles à établir et à respecter entre, d'une part, honorer les services de la dette et prétendre à des flux financiers additionnels, condition de réalisation d'un niveau minimal d'investissements et, d'autre part, réaliser les dépenses de souveraineté et celles de promotion du capital humain (éducation et santé des populations). Enfin, aucune des options n'arrive à être mise en pratique. Sur ces deux derniers volets (éducation et santé) des conditionnalités mutuellement acceptées entre le Gouvernement et les partenaires au développement ont toujours recommandé des inscriptions minimales au budget, sans que cela puisse connaître une exécution en raison des difficultés budgétaires. En effet, beaucoup de dépenses non prévues sont exécutées, les procédures non respectées et les niveaux de recettes programmés non atteints. Les ressources internes, malgré les différentes réformes entreprises, connaissent un seuil difficilement franchissable à court terme.

Ainsi, au cours des années 90, l'économie, essoufflée par les ajustements réels complétés par le changement de parité monétaire en 1994, est devenue plus vulnérable. Le fait marquant est la **dépendance plus prononcée vis-à-vis de l'extérieur, en matière de financement de l'économie**. Or, trois séries de chocs se sont produits au cours de la décennie : i) la baisse de l'aide publique au développement ; ii) la persistance de la crise socio-économique du Nigeria et iii) l'effondrement des recettes d'exportations de l'uranium, seul produit d'exportation. L'exacerbation de ces tensions internes et externes ont créé des instabilités sociales et politiques. Les exigences d'une démocratisation des régimes, les guéguerres politiciennes et l'irruption de l'armée dans la scène politique, les événements d'avril 1999 avaient largement amenuisé les flux d'aides extérieures, nécessaires à la relance économique.

Pourtant, les chances restent importantes. L'amélioration des capacités naturelles d'offre ouvre exceptionnellement l'accès aux marchés de trois pôles économiques sous-régionaux : le Nigeria, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le Maghreb. D'autres opportunités existent dans les secteurs du tourisme, de l'artisanat et des productions culturelles. Cependant, l'exploitation de ces opportunités sera plus efficace et équitable si des bases saines de bonne gouvernance sont réunies. En effet, plusieurs programmes de réformes sont élaborés mais leur application pose des problèmes, liés au manque de financement et à la mauvaise implication de la société civile dans leur conception et leur exécution.

2. EVOLUTION DURANT LES ANNEES 90 : EVALUATION DU PRECEDENT PLAN D'ACTION

Les politiques économiques et sociales des années 90, sont basées sur des programmes élaborés par les Gouvernements et les institutions financières internationales (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale notamment) plutôt que sur le Plan d'Action issu de la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Cependant, les enjeux étaient identiques : relever le taux de croissance économique et assurer une meilleure intégration des économies nationales dans l'économie mondiale. Quels sont les facteurs principaux qui ont entravés le développement du Niger et maintiennent le pays dans la liste des Pays les Moins Avancés ? Quatre repères furent identifiés : i) une profonde et persistante pauvreté ; ii) une dette lourde, facteur virtuel de réduction des ressources à allouer aux secteurs sociaux et une intensification des difficultés d'arbitrage ; iii) un cadre macroéconomique conséquent mais difficilement appliqué en raison de la rareté des ressources ; iv) des progrès timides, en matière de performances économiques et une faible insertion dans l'économie mondiale globalisée.

Vue générale : une profonde et persistante pauvreté

L'économie nigérienne a connu des périodes difficiles au cours de ces dix dernières années. En effet, la croissance économique, qui dépend très largement de la production agricole, a été marquée par de fréquentes instabilités. Les effets des différentes restructurations entamées, depuis les premiers Accords de Confirmation en 1982, n'ont pas enrayé la crise économique et financière, devenue de plus en plus persistante. Après les années de bonnes performances économiques de la période 1975-1980, marquée par des facteurs très favorables (conditions climatiques, recettes de l'uranium, flux importants d'aide publique au développement, retombées de l'économie nigérienne et de l'environnement international), l'économie a enregistré un essoufflement sans précédent qui s'est poursuivi dans les années 90. Les raisons tiennent au retournement précité de la situation des facteurs favorables et à l'émergence des tensions politiques et sociales. Durant la période sous revue du Plan National d'Action 1990-2000, les nombreux programmes de sortie de crise envisagés n'ont pas permis de changer radicalement la tendance à la baisse du PIB réel par habitant de 0,5% par an.

L'exacerbation de la crise a donné lieu à plusieurs stratégies identiques ou standardisées. La décennie 90 a débuté par de vagues de manifestations estudiantines et syndicales pour la réclamation d'une ouverture démocratique mais aussi par le rejet de certaines réformes d'ajustement jugées trop douloureuses et inéquitables dans les secteurs économiques : entreprises publiques, éducation, fonction publique notamment. La grève du 5 au 9 novembre 1990 avait paralysé tous les secteurs d'activité. La Conférence Nationale Souveraine, tenue en juillet 1991, avait profondément ouvert les bases d'expression démocratique. Cependant, l'on s'accorde sur les limites de ses projets en matière d'alternative économique. De même, l'aide publique au développement n'a pas fondamentalement accompagné les efforts de démocratisation, même si son rythme et son intensité ne sont pas des plus souhaités. De 313,3 millions de \$ en 1991, le montant de cette aide est passé à 338,71 en 1992, 266,84 en 1993, 245,91 en 1994, 161,50 en 1995, 206,11 en 1996 et 244,62 millions de \$ en 1997. Une reprise était amorcée en 1998, suite à la Table ronde de Genève des partenaires au développement du Niger, sur la lutte contre la pauvreté et à la réalisation d'une troisième année d'un programme avec les Institutions de Bretton Wood, au titre de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR). Cependant, cette phase a connu une suspension de la coopération financière avec certains de nos partenaires au développement, suite aux événements d'avril 1999 et à la

difficulté de l'État d'honorer ses engagements vis-à-vis de certaines institutions de financement. La faiblesse du niveau de l'aide publique au développement a été toujours accentuée par la faible capacité d'absorption ou d'exécution des projets.

Cette période est aussi caractérisée par une détérioration des principaux indicateurs de développement et une accentuation de la pauvreté. En 1996 le Rapport sur le Développement Humain du PNUD classait le Niger au dernier rang mondial, avec un indice synthétique estimé à 0,224 pour une moyenne de 0,331 pour les Pays les Moins Avancés (PMA). Même si le rang a été légèrement modifié, les indicateurs de développement connaissent des niveaux encore inquiétants. En effet, une étude de la Banque Mondiale de juin 1996 montrait **une pauvreté d'une extrême ampleur**. Par ailleurs, même dans le cadre d'un scénario optimiste, celui où un ralentissement de la croissance démographique va de pair avec une croissance économique relativement vigoureuse, le nombre des pauvres continuera à augmenter. La lutte contre la pauvreté reste le défi majeur et préalable à l'amélioration des conditions de vie des populations. Les manifestations de cet état de pauvreté sont la faim, la précarité de l'emploi, l'irrégularité des revenus, l'accroissement du salariat agricole, la généralisation de la mendicité, l'intensification des revendications, la montée de l'insécurité, l'émergence et la montée de la corruption.

Des données de 1996 sur la pauvreté, 63% des Nigériens sont pauvres, 34% se situent au stade d'extrême pauvreté et la plupart d'entre eux vivent en milieu rural. Les principales caractéristiques de la pauvreté s'observent tant en milieu urbain, que rural : famille nombreuse, régime alimentaire carencé en protéines, le faible niveau d'instruction et la femme comme chef de ménage, sont plus prononcés en campagne qu'en ville. Le chômage chronique frappe surtout les jeunes, qui se sont organisés dans les centres urbains, en groupes d'ambiance appelés "*fada*" ; ce regroupement n'est pas une alternative crédible, faute de projets et de financements. La résolution de cette problématique reste un défi important au cours des prochaines années.

Les données actuelles, sur la pauvreté, montrent l'insuffisance des indicateurs sur l'**inégalité et l'évolution de ce phénomène**. Un observatoire sur la pauvreté sera mis en place pour combler ces lacunes. Même si ces données ne sont pas disponibles, la croissance n'est pas assez soutenue pour infléchir fondamentalement l'état de pauvreté. Le PIB réel a chuté de 74% entre 1980 et 1996. Pour les années 1997-1998, les résultats ont été moins favorables que prévu même si de légers progrès ont été observés. L'objectif de réalisation d'une croissance de 4,5% n'a pas été atteint en raison de l'instabilité de la production agricole (malgré les bonnes récoltes de 1998) et des instabilités politiques de 1999 qui ont entraîné la suspension de la coopération avec certains partenaires.

L'étude sur l'intensité de l'inégalité, au cours de la période sous revue du Plan National d'Action 90, peut être appréhendée à travers l'analyse de certains écarts entre ville/campagne, genre, tranches d'âge, tranches de revenus. D'autres analyses transversales du phénomène de pauvreté peuvent être menées, tout en évitant les revendications systématiques et prioritaires dans l'allocation des ressources : éleveurs/sédentaires, régions et spécificités interprofessionnelles. L'écart entre la ville et la campagne peut être perçu de façon implicite à travers le sens de l'émigration. La ville apparaît comme un lieu de refuge des exclus en quête d'une amélioration de leur condition de vie. Le mouvement s'est accentué de la campagne vers la ville. La population urbaine est passée de 5 % en 1960 à 13% en 1977, 15,2% en 1988 et 18 % en 1998. Suite à l'extension du secteur parapublic et à la libéralisation de l'économie, la ville apparaît comme "*un marché*". Le mouvement d'urbanisation est irréversible. La

problématique fondamentale de cette relation entre la ville et la campagne est de trouver des moyens à promouvoir des actions crédibles au niveau de la campagne pour satisfaire la demande urbaine, en créant des pôles d'attractions, notamment le développement des activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). L'exode pourrait alors être réduit ou être plus bénéfique à long terme et s'inverser car la ruée vers la ville n'offre pas assez d'emplois. En effet, les emplois urbains sont devenus rares, même pour les diplômés, et cette concurrence crée des comportements d'exclusion et des barrières à l'entrée. Les jeunes ruraux, faute d'instruction sont naturellement plus exposés. Pour casser cette spirale, les activités de bâtiments et travaux publics apparaissent comme des filets pertinents de lutte contre la pauvreté. Des partenaires au développement (Banque Mondiale, KFW) ont notamment appuyé financièrement l'Agence Nigérienne des Travaux d'Intérêt Publics (NIGETIP) pour réaliser des actions dans ce domaine. Les réalisations restent insuffisantes et méritent une réorientation dans beaucoup de domaines. La situation des zones rurales a été beaucoup plus développée à travers les analyses plus approfondies des partenaires au développement. Une synthèse a été élaborée dans le document cadre présenté à la table ronde des bailleurs de fonds de Genève. S'agissant particulièrement de la question du genre, au-delà des débats transversaux, les femmes (50,3 % de la population) souffrent plus de la pauvreté, ce qui réduit considérablement leur contribution à la production.

La plus grande manifestation de l'état d'extrême pauvreté est incontestablement l'intensité de la malnutrition. On estime à 50% la proportion des Nigériens qui ne mangent pas à leur faim, même lorsque les pluies sont favorables. Or, les instabilités pluviométriques, accompagnées souvent d'inondations durant les périodes de soudures, avaient réduit considérablement les capacités des Nigériens à se nourrir, aggravant du coup la vulnérabilité des populations en général, des femmes et des enfants en particulier. Ainsi, un enfant sur quatre meurt avant l'âge de cinq ans ; un enfant sur trois a une taille inférieure à la norme ; un sur six est émacié. La vulnérabilité du pays n'a pas fondamentalement diminué durant les années 90. Il y a toujours eu une inexorable double dépendance : la pluie et un environnement de plus en plus dégradé par une exploitation intensive des terres. Le Niger a assez d'eau pour tripler la superficie actuellement irriguée, mais l'exploitation de ce potentiel nécessite des investissements coûteux même dans le cadre de la petite irrigation privée. Malgré les efforts consentis dans ce cadre, les ressources demeurent en deçà des besoins en raison des tensions persistantes de trésorerie et du poids de la dette.

La dette, facteur virtuel de réduction des ressources à allouer aux secteurs et l'intensification des difficultés d'arbitrage

La dette extérieure entrave très lourdement le développement de l'économie. Son niveau est de 815,2 milliards de F.CFA en 1997 soit une hausse de 242% par rapport à 1990 ou 4,5 fois son niveau de 1980. Son niveau est de 912,4 milliards au 31 décembre 1999. On note très peu de bilatéraux. Deux institutions financières multilatérales sont concernées par environ 53% du stock de la dette. Au-delà de son niveau extrêmement élevé, la dette, à travers l'incapacité de l'État à honorer son service, compromet très sérieusement l'obtention des ressources financières dont le pays a grandement besoin. Malgré les rééchelonnements et les arrangements divers, les engagements sont très peu honorés. Les procédures des bailleurs de fonds, souvent rigides en matière de remboursement, et l'accumulation des arriérés de paiements ont occasionné l'arrêt de plusieurs projets dans les secteurs sociaux et les infrastructures. Pourtant, les indicateurs sociaux figurent parmi les plus bas de la sous-région ou de l'Afrique Subsaharienne : éducation, santé, environnement. La rareté des ressources destinées à ces secteurs intensifie la difficulté d'arbitrage et ne favorise pas la mise en œuvre

de politique adéquate. Ces insuffisances sont des sources potentielles de nombreux remous sociaux et les coûts d'opportunité sont importants.

Malgré les tentatives du Gouvernement d'appliquer les recommandations du Sommet Mondial de Copenhague en 1995, du Caire sur la population et le développement et celui de Beijing notamment, les indicateurs du développement restent bas ; ce qui donne au pays un classement peu honorable en terme d'indice de développement humain. En effet, durant les dix dernières années, le Niger a souvent occupé le dernier rang mondial dans le classement des pays par rapport à l'indice composite du développement humain (longévité ou espérance de vie, niveau d'éducation et pouvoir d'achat). En effet, l'espérance de vie de 47 ans est inférieure à celle des autres pays de l'Afrique Subsaharienne. Le taux de scolarisation primaire est de 27 % en 1992-1993 et 29% en 1998. La disparité entre la ville et la campagne n'a guère été réduite. Le taux de scolarisation dans le milieu rural n'est que de 18%. Une comparaison des extrêmes (groupe rural le plus défavorisé et groupe urbain le plus favorisé) montre qu'environ 5 à 6 % des enfants appartiennent au groupe le plus défavorisé (filles et pauvres vivant en milieu rural scolarisés) contre 80% des enfants du groupe à revenu élevé à Niamey. La même disparité peut être transposée au niveau de la qualité de l'enseignement. L'allocation budgétaire globale reste importante mais sa répartition par catégorie de dépenses reste à améliorer. Les infrastructures et équipements coûteux sont exécutés au détriment des choix plus judicieux. De même, il y a une difficulté d'allocation des ressources entre les niveaux d'enseignements (primaire de base, secondaire, supérieur, alphabétisation, enseignement traditionnel). La question de la scolarisation de la jeune fille demeure une préoccupation majeure au cours de la prochaine décennie. Des contraintes socioculturelles sont attachées à cette problématique.

L'accès au service de santé est médiocre. Un peu plus de 30% des Nigériens habitent à moins de 5 kilomètres d'un centre de santé. L'existence des centres de santé ne constitue pas une garantie d'accès aux soins et autres prestations sanitaires. Ces centres manquent de médicaments aussi bien pour le système curatif que préventif. Compte tenu du faible niveau des revenus, une frange importante de la population n'a pas accès aux médicaments de qualité. C'est pourquoi elle fait recours à la pharmacopée traditionnelle peu soutenue ou au système de *pharmacie ambulante* ou "*par terre*". Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a élaboré un Plan de Développement Sanitaire 1994-2000 axé sur a) l'augmentation de la part des dépenses de santé dans le budget; b) l'amélioration de la qualité des services de santé de base ; c) l'amélioration de la gestion ; d) l'amélioration de l'offre et de la distribution des médicaments ; e) le renforcement du partenariat avec les Organisations Non Gouvernementales ONG).

La mise en œuvre ce programme a été confrontée à plusieurs obstacles et les résultats enregistrés, dans certains domaines, ont été timides. En effet, seulement, 47% des enfants de 12-23 mois ont reçu le vaccin contre la tuberculose, 24 % en ce qui concerne la polio et 35% contre la rougeole. Au total moins d'un enfant sur cinq (18%) en 1998 (17 % en 1992) des enfants de cette tranche d'âge ont reçu toutes ces vaccinations de base pendant que 40% n'avaient reçu aucun vaccin. Cette dernière proportion a beaucoup diminué ; elle était de 60% au début des années 90. Les maladies, à la base des mortalités, sont le paludisme, les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques. Face aux sporadiques épidémies de méningite, les faibles capacités d'intervention d'urgence du Gouvernement ont été souvent mises à rudes épreuves. Durant les années 90, la mortalité infanto-juvénile était élevée. Pour 1993-1998, sur 1000 naissances vivantes, 123 sont décédées avant d'atteindre un an, et sur 1000 enfants atteignant leur premier anniversaire, 172 disparaissent avant l'âge 5 ans. Selon la

dernière Enquête sur la Santé et Démographie (EDSN (1998), la mortalité infanto-juvénile semble avoir amorcé une baisse sensible, plus d'un enfant sur quatre meurt avant cinq ans pour la période 1993-1998 contre un enfant sur trois durant la période 1988-1992. La situation sanitaire est incontestablement aggravée par la malnutrition et le faible accès à l'eau potable.

Le taux de prévalence du virus HIV est de 2%. Cependant, l'information et les comportements doivent être radicalement modifiés pour maintenir cette faible prévalence. D'une manière générale, les populations sont sous-informées sur les maladies sexuellement transmises (MST) et sur les moyens de leur protection. Des entraves psychosociales assez rigides limitent quelque peu la vulgarisation dans ce domaine. Par ailleurs, la pratique de l'excision est très peu courante.

D'une manière générale, les difficultés de la population tiennent à son croît. Le taux de fécondité reste encore très élevé, en moyenne chaque femme aura 7,5 enfants à la fin de sa vie féconde. La fécondité de la femme Nigérienne serait la plus élevée au monde. La précocité de la fécondité surtout en milieu rural, explique pour beaucoup ce niveau élevé. D'autres facteurs explicatifs peuvent être soulignés : la polygamie, la faible utilisation des moyens contraceptifs (environ 5% des femmes en union), le niveau d'éducation. Il existe une disparité entre le milieu rural qui enregistre une importante fécondité précoce par rapport à la ville. Ainsi, 49% d'adolescentes (15-19 ans) de la campagne ont une vie féconde contre 24% en ville.

L'accroissement de la population, cumulé à la baisse des revenus, figure parmi les causes d'une surexploitation des ressources de l'environnement. Malgré les nombreux programmes dans ce secteur, les pressions humaines et du cheptel sont encore fortes et sans compensation pour la régénération de l'écosystème. Le système reste fragile et d'autres formes de fléaux font leur apparition (*Sida cordifolia* et la jacinthe d'eau). Certaines plantations réalisées au cours des trente dernières années, connaissent des problèmes de gestion en raison des garanties foncières insuffisantes.

Un cadre macroéconomique conséquent mais difficilement appliqué en raison notamment de la rareté des ressources

Face à cette situation des politiques macroéconomiques de stabilisation ont été poursuivies dans les années 90. Depuis 1982, date des premiers Accords de Confirmation, le pays était sous ajustement à l'exception des débuts des années 90 où, au sortir de la Conférence Nationale Souveraine, un Programme de Redressement a été élaboré mais très vite considéré comme irréaliste en proclamant sa mise en œuvre essentiellement sur financement intérieur. Des réformes aussi furent retardées compte tenu de leurs coûts sociaux mais privant du coup le pays des ressources indispensables pour maintenir des investissements minimums dans les secteurs sociaux. C'est dans ce contexte que le changement de parité était intervenu en janvier 1994 pour compléter les insuffisances des ajustements réels. Le Niger avait beaucoup souffert de cette mesure et l'adaptation a été difficile compte tenu de la spécificité de la structure de son commerce par rapport au reste des pays de l'UEMOA, la dépendance à un seul produit d'exportation (l'uranium), avec un principal client (zone franc) et la prédominance du commerce informel lié fondamentalement au Nigeria. Le pays a repris ses relations avec les Institutions de Bretton Woods après la dévaluation et cela momentanément avant de les suspendre. à la suite des premières crises politiques de 1994 postérieures à la Conférence Nationale et la transition. Elles ne seront reprises qu'en juin 1996. Le pays allait connaître sa troisième année de programme, les relations avec les Institutions financières étaient une fois

de plus suspendues, suite aux évènements d'avril 1999. En somme, le pays a connu une bonne partie de la décennie sans programme mais non sans mesures liées aux programmes d'ajustements. Autrement, le pays mettait en œuvre les conditionnalités des programmes sans bénéficier des facilités effectives importantes en ressources.

Les mesures avaient concerné les secteurs où les distorsions étaient importantes compte tenu de l'inefficacité de la gestion marquée par un interventionnisme très peu efficient d'un secteur public et parapublic spontanément créé à la faveur des retombées de l'uranium. L'État a poursuivi son dégageant dans les secteurs concurrentiels et des réformes institutionnelles ont été opérées pour libéraliser le commerce et amorcer l'avènement d'un environnement favorable au secteur privé. Parallèlement, des réformes diverses ont été entreprises dans les finances publiques notamment la rationalisation de la fonction publique. La période post-dévaluation a permis la mise en œuvre d'un programme de stabilisation en 1995 (Programme de Redressement d'Urgence, PRU). La stabilisation fut appréciée par les institutions financières et une facilité d'ajustement structurel renforcée fut signée en juin 1996. Dès la première année des résultats appréciables ont été enregistrés : croissance économique estimée à 3,5 %, inflation contenue à 3,5%, déficit des opérations de l'État réduit de près d'un tiers et réalisation de plusieurs réformes dans le domaine de la fiscalité.

Quelques conclusions complémentaires par rapport au Programme d'Action 90 : insertion timide et marquée par des instabilités

L'insertion du pays à l'économie mondiale a été timide compte tenu des difficultés intérieures et de l'aggravation de la pauvreté. Le commerce extérieur est resté traditionnel et soumis aux aléas naturels compte tenu de la grande dépendance aux conditions climatiques de l'agriculture, principal pourvoyeur de l'offre d'exportation en dehors de l'uranium . En outre, l'accès aux marchés rencontre des obstacles communs aux PMA. Le Niger aurait pu exploiter davantage les opportunités de sa situation géographique exceptionnelle si des infrastructures adéquates avaient été construites et entretenues. La voie transsaharienne qui relie deux grands marchés (Nigeria et Algérie) n'est toujours pas achevée. Il en est de même pour les principaux tronçons qui relient la zone UEMOA (Niamey Burkina Faso et Ayorou - Mali). Durant l'année 1998, une bonne partie des infrastructures avait été sérieusement endommagée par les pluies et a causé un manque à gagner important aux finances publiques. Le coût de leur réhabilitation a été estimé à 15, 3 milliards de FCFA. Un retard dans la réhabilitation entraînera des effets pervers multiplicateurs en terme de coûts d'opportunité.

Le Programme d'Action 1990 était pertinent eu égard au "paquet de programmes" parallèles et identiques élaborés et exécutés durant la période sous revue. Cependant, l'ampleur et la persistance de la pauvreté, difficilement prévisibles, ont sérieusement étouffé les potentiels acquis. Le manque de coordination des actions dû aux attitudes des différents acteurs qui agissent en toute autonomie a diminué considérablement l'efficacité des interventions.

Pour le présent rapport, il s'agira de repartir sur de nouvelles bases en faisant le point des facteurs qui ont facilité ou entravé le développement harmonieux du pays. Les questions transversales et globales des Pays Moins Avancés sont abordées au cours de la phase préparatoire dont celle des PMA francophones a eu lieu à Niamey. Le Niger suivra de ce fait, les résolutions globales et en rapport avec le cadre de la francophonie.

3. EVALUATION DES FACTEURS QUI ONT FACILITE OU ENTRAVE LE DEVELOPPEMENT DU PAYS

Les facteurs internes et externes sont enchevêtrés, malgré ou en raison de la spécificité de la nature de l'insertion, en terme de dépendance du pays à l'égard de l'Extérieur en matière d'Investissements. Les facteurs strictement internes sont structurels et rigides par rapport aux très nombreuses et fréquentes mutations : chocs extérieurs.

Facteurs intérieurs connus et malheureusement structurels pour certains

Les facteurs intérieurs qui ont contribué à obtenir des résultats (ou atténuation des effets des réformes) même minimes ou non déterminants pour changer radicalement la tendance sont liés à la capacité de résistance des populations face à un milieu austère. Cette capacité d'adaptation, presque spontanée aux mutations, est la résultante de la capitalisation des expériences des changements d'un milieu plein d'incertitudes. Au demeurant, la solidarité familiale, même si elle s'érode par l'effet de la crise, a été un moyen d'atténuation des effets de la crise ou de la spontanée d'application des réformes d'ajustement. L'étude de la Banque Mondiale sur l'évaluation de la pauvreté au Niger a souligné l'existence de cette solidarité. Les parents, surtout ceux restés au village, les voisins, les amis constituent un important filet de sécurité ; ils participent à la fourniture des vivres ou à l'éducation des enfants. Beaucoup d'habitants des villes maintiennent des liens solides de réciprocité avec les membres de la famille restés à la campagne, envoyant de l'argent et de la main-d'œuvre pour travailler dans les champs aux époques où il y a le plus à faire en échangeant une partie de la récolte. Malgré le caractère austère du milieu, des opportunités certaines demeurent inexploitées dans plusieurs domaines de l'économie. D'autres secteurs émergents, comme le tourisme et les expressions culturelles, sont des créneaux porteurs qui commencent à être exploités et prometteurs. Même si l'apprentissage de la démocratie a été douloureux, l'orientation globale tend vers un enracinement effectif de la démocratie. A l'instar des autres pays moins avancés, des embûches de genèse de mode de gestion démocratique existent. Parallèlement, à ce stoïcisme impressionnant des populations, les différents Gouvernements avaient mis spontanément en œuvre des programmes de redressement, répondant globalement à l'ampleur des défis à affronter. Toutefois, aucun programme n'existe pour relayer le système assez profond de solidarité en dehors de la Sécurité Sociale qui a des interventions limitées.

Instrument monétaire et environnementaux du secteur privé. Certains instruments, en raison de leur caractère fondamental pour l'économie, ont permis une stabilité dans le temps. Le principal élément est l'appartenance à la *zone franc* avec une monnaie convertible. Si d'aventure l'instabilité monétaire s'ajoutait aux autres instabilités aujourd'hui connues, la crise serait plus profonde. Dans de nombreux cas, les cadres institutionnels pour la promotion des secteurs économiques ont été définis et connus (code des investissements, code de travail, loi sur la privatisation) même s'ils méritent d'être améliorés. Certaines réformes à opérer sont perceptibles et acceptées d'une part par l'épreuve des faits et d'autre part par la persistance de la crise. Cette situation rend pertinentes, certaines mesures jugées peu réalistes auparavant : suppression de la quasi-totalité des monopôles de commerce, libéralisation des exportations des produits agropastoraux, loi sur la concurrence et les prix, élimination des licences, et privatisation. La liberté d'entreprise a été reconnue comme modèle de base et les réformes encouragées par les institutions financières internationales confortent cette option et la rendent

irréversible. Les contestations ne se présentent plus comme celles d'un rejet fondamental du modèle de liberté d'entreprise, mais comme la recherche de modalités ou mécanismes adéquats de mise en œuvre avec des mesures équitables d'accompagnement. Les réformes du Code de Commerce ont été opérées et un cadre de promotion du **secteur privé** a été élaboré avec l'appui du PNUD. Des appuis divers ont été obtenus des partenaires au développement dans ce cadre. L'artisanat figure parmi les atouts majeurs exploitables rapidement et de façon systématique compte tenu de plusieurs facteurs : le faible revenu des populations mais avec une ingéniosité inégalée, la rente de situation que bénéficie le Niger en raison de sa situation de carrefour de plusieurs cultures, le niveau d'éducation de la population, l'existence de nombreux créneaux, appuyés les ONG. Des programmes bilatéraux et multilatéraux ont été initiés avec succès.

Le cycle de l'Uruguay. Le Niger à l'instar des pays de la sous-région a participé timidement aux différentes négociations du cycle de négociations commerciales multilatérales. Dans le cadre du Système Généralisé de Préférences, le Niger a bénéficié de la non réciprocité, dans le cadre de la Convention de Lomé, mais ses opportunités ont été très peu exploitées en raison de la faible capacité de production.

Épargne intérieure faible. La faiblesse de l'épargne est un handicap sérieux pour l'économie nigérienne. L'aide internationale participe au financement d'environ 60% des dépenses de fonctionnement et la quasi-totalité des dépenses d'investissements. Le système formel bancaire est inadapté par rapport aux besoins de financement des activités des opérateurs économiques qui sont du secteur informel. De même, les micro entreprises qui doivent être un fer de lance pour la relance économique, bénéficient d'une part très minime des ressources du secteur bancaire formel. Face à ce déficit, des expériences diverses ont été promues : i) un premier groupe, constitué de mutuelles d'épargne et de crédit, qui réalise une intermédiation financière complète mais essentiellement à partir des ressources de leurs membres ; ii) les crédits directs; iii) les ONG. Les obstacles à une mobilisation des ressources sont nombreux : i) formes inadaptées des structures face aux systèmes traditionnels d'intermédiation financière ; ii) faiblesse des ressources ; iii) immensité du pays avec une faible densité ; iv) difficulté des bénéficiaires à initier des projets crédibles et autonomes de la gestion familiale, etc. Quant aux rapports des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) avec les systèmes bancaires formels, la synergie est difficile. Les premiers ont, en général, des règles de gestion incomplètes ou peu formelles ; par rapport au système bancaire formel, il existe un fossé pour une professionnalisation. Des mesures pour une professionnalisation sont encouragées par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à travers la production d'états financiers fiables à base d'une comptabilité simplifiée. Le sens d'appui se réalise malheureusement à sens unique. Le système bancaire formel sert essentiellement de "*coffre-fort*" avec une faible propension à prendre des risques. Même les fonds de garantie servent à la limite, de ligne de crédit aux banques formelles. Les défis futurs des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) seront l'harmonisation des démarches et un plus grand "*marketing*" en direction des opérateurs potentiels du SFD.

Paix sociale. La paix sociale est une condition essentielle pour la mise en œuvre des réformes économiques et sociales. Au cours des années 90, deux grands foyers de rébellion étaient en action. Le Commissariat à la Restauration de la Paix a servi de tremplin aux Accords de 1995 et d'autres signés par la suite pour leur consolidation. Cette structure était un instrument qui servait de courroie de dialogue entre les différentes parties. Le développement dans le Nord du pays était compromis et l'activité touristique de la région, très favorable aux admirateurs du désert et de ses merveilles, ralentie. Avec le retour de la paix, le "Rallye Paris-Dakar" avait

eu lieu en 1997 et un an après le Festival International de la Mode Africaine (FIMA) s'était tenu, ouvrant ainsi une grande opportunité d'exploitation des importantes potentialités dans le secteur des services. La paix sociale est aussi fonction de la stabilité à travers le comportement des corporations et autres associations d'expressions libres. Beaucoup de tensions avaient limité les chances de succès des différents Gouvernements depuis la Conférence Nationale Souveraine. Un consensus minimal n'avait pas pu être trouvé, malgré de nombreuses opportunités, en raison de la rigidité des partis politiques et des syndicats. Le jeu partisan était exacerbé profondément. Le juste et noble idéal démocratique était vécu comme la seule panacée face à la crise. Il est cependant important de souligner que certains problèmes de société ne peuvent pas être occultés. Les luttes syndicales se passaient parallèlement aux manifestations politiques, mais étaient axées sur la contestation des réformes ou plus précisément sur leurs conséquences économiques et sociales. Si les réformes étaient inéluctables, compte tenu des distorsions évidentes sur le plan macro financier, il n'en demeure pas moins qu'en l'absence d'une reprise immédiate de la croissance, beaucoup d'effets pervers ont été constatés pour les populations en général et les agents de la fonction publique en particulier. Environ 60% du Budget de l'État étaient consacrés au paiement des salaires et, avec le poids de la dette, l'irrégularité et la baisse en valeur relative de l'aide publique au développement, la croissance du PIB réel était en moyenne négative (-0,5%) durant la période sous revue. Les exclus économiques par la persistance du chômage et les déçus (jeunes diplômés sans emploi) étaient nombreux. En outre, sur le plan de l'équité dans le consentement des sacrifices ou dans le vécu des effets pervers de la crise, la perception n'était pas égale. Les emplois créés au cours des années de performances économiques étaient en réalité dus à l'expansion démesurée des secteurs public et parapublic. Les contre performances ont à nouveau remis le pays dans une situation à capacité limitée de création d'emplois. Le Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création d'Emploi (PAIPCE) avait produit plus d'effets dans la réduction de la taille de la fonction publique que dans l'économie réelle traditionnelle (création de petits métiers). Au demeurant, même ce résultat a été diminué par le retour de certains bénéficiaires à la faveur de la démocratisation. En terme de création d'emplois, les premiers bénéficiaires ont été promus dans le secteur moderne déjà mal à point en raison du poids de la fiscalité. La promotion du secteur privé exige l'acceptation d'une éthique privée. Le Niger n'a pas bénéficié (malgré des efforts certains) d'une culture de promotion du secteur privé dans les années 70. Avec la crise, nombreux sont les fonctionnaires qui tiennent des activités parallèles par le biais des parents ou membres de famille. La conjonction de toutes ces conséquences, ont aggravé le chômage dans le secteur moderne, l'accumulation des arriérés dans le secteur public en raison des tensions financières. De l'autre côté, l'offre d'emplois de petits métiers était réduite. Les raisons sont multiples. Les créneaux n'ont pas été suffisamment utilisés soit parce qu'ils sont ignorés ou pas demandés en raison de l'attrait pour les emplois salariés modernes. La formation fait aussi défaut. Beaucoup de diplômés sont sans emplois. Le défi de la prochaine décennie sera incontestablement la formation aux petits métiers. De même la sécurité de l'emploi diminue. La mendicité prend court. Dans les zones rurales, en raison des ressources limitées, en matière de terres arables et exploitation des pâturages, des conflits fréquents avec des pertes en vies humaines sont signalés entre éleveurs et agriculteurs. Même au niveau des sédentaires, les questions foncières sont à l'origine de plusieurs jugements et autres conflits, parfois meurtriers. En principe toutes ces questions sont traitées dans le cadre du Code Rural. Néanmoins, si la question de sécurité ou celle de propriété a été abordée, celle liée à la mise en valeur, l'a été moins ou pas. Or, sans accroître la productivité, la production agricole par habitant a de fortes chances de connaître une réduction drastique dans le moyen terme. Pourtant, le Niger a un potentiel en terres irrigables de 270.000 hectares ; on estime à 1/3 la superficie exploitée. Au delà de l'existence de ces potentialités, il faut un secteur qui peut

susciter une demande. Le secteur agricole le réalise peu. Le pays ne connaît pas de conflits permanents avec ses voisins mais les guerres, dans la sous-région, provoquent un afflux important des immigrants originaires de nombreuses zones de conflits.

Infrastructures économiques. La problématique principale est celle des coûts de transactions compte tenu de l'enclavement. Durant les années des retombées de l'uranium, un effort important a été effectué pour la réalisation des infrastructures économiques : transports, télécommunication. Seulement, cet important capital nécessite des entretiens qui sont hors de la portée des capacités financières actuelles du pays sans une gestion rigoureuse doublée d'un grand civisme. Les routes sont dans un état de délabrement et le budget d'entretien ne cesse de décroître. De 4,6 milliards, il a été ramené à 2,6 en 1995, 3,2 en 1998. Un recouvrement des coûts par le système de péages, instauré ces dernières années, n'a pas profité systématiquement au secteur faute de mécanismes adéquats de gestion. Un compte d'entretien routier a été créé et la gestion de recouvrement des péages vient d'être confié à la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'artisanat du Niger. Cette mesure vise à arrêter l'utilisation des ressources destinées à l'entretien à d'autres fins budgétaires. Le potentiel existant est très insuffisant pour assurer dans des conditions minimales la circulation des personnes et des biens et à moindre coût. Il ne permet pas non plus, l'exploitation des potentialités qui existent dans les régions. Par ailleurs, dans les conditions actuelles, il demeure le seul et crédible axe de création de revenus aux urbains et aux ruraux avec une acceptation commune des partenaires au développement, Société civile et Gouvernement.

Les réformes d'orientation. Les réformes d'ajustement structurel étaient dans leur quasi-totalité justifiées compte tenu des distorsions des différents pôles de l'économie et du mode de gestion. Cependant, elles n'ont pas été suffisantes parce qu'elles se sont concentrées dans la stabilisation des finances publiques sans prévoir des actions concrètes de lutte contre la pauvreté. Le financement a connu un décalage important même dans le cas où la conception de programmes pertinents est attestée. En outre, il manque une cohérence des différentes actions en raison de la très grande orientation donnée aux projets. Cette orientation crée des distorsions eu égard à l'amenuisement important de la capacité des administrations publiques en raison des réductions drastiques sur les rubriques correspondantes au fonctionnement et aux dépenses en matériel. Cette distorsion est, entre autres, à la base des problèmes d'ancrage institutionnel des différents projets où les administrations se disputent la responsabilité d'exécution afin d'avoir des capacités autonomes d'actions. L'approche projet consacre aussi la dispersion des interventions des partenaires au développement dans une situation de ressources extrêmement limitées. Les différents écueils de ces mécanismes institutionnels sont notamment : i) le faible échange d'informations sur l'exécution de certains projets ; ii) la faible consommation des crédits, problème extrêmement épineux dans un pays à la recherche de ressources ; iii) l'inefficacité des ressources engagées, corruption etc. Certes, l'approche programme, avant son implantation, risque d'engendrer des retards de nature à réduire considérablement les appuis extérieurs ; mais une voie dans ce sens doit être rapidement explorée à l'instar de ce qui se dessine au Bénin. Les différents programmes sont élaborés sur des bases trop conventionnelles et normatives sur fonds de conditionnalités. Une plus grande volonté d'associer la société civile dans cette élaboration existe. Cette association n'a pas encore été effective au niveau de l'exécution et des mécanismes de suivi-évaluation. En outre, les populations doivent faire montre d'une plus grande maîtrise d'ouvrage (être réellement responsables des choix d'alternatives crédibles dans le développement).

L'agriculture et la gestion des ressources naturelles (agriculture, secteur rural, environnement). L'agriculture de subsistance et l'élevage constituent la base de l'économie rurale du Niger. La croissance démographique rapide ainsi que le rétrécissement des terres de culture et la dégradation des terres cultivables, provoquent de plus en plus des crises sur la productivité des facteurs réduisant ainsi les chances d'accroissement de l'offre alimentaire interne. En somme, la base des ressources naturelles est menacée par la dégradation de l'environnement, et les moyens d'existence de 85% de la population s'amenuisent d'année en année. Les trois contraintes de l'agriculture sont : i) la faible capacité d'intensification des cultures, compte tenu du niveau technologique des producteurs et de l'inaccessibilité aux intrants agricoles; ii) la faible maîtrise de l'eau ; iii) l'absence de diversification des activités (toutes les stratégies sont basées sur les activités agricoles sous pluie et destinées à l'autoconsommation). A ces trois facteurs s'ajoute une dégradation accélérée de l'environnement. Les tendances nées de la croissance de la population et des périodes de sécheresse comprennent : une exploitation agricole plus répandue, conduisant à la détérioration de la gestion des terres ; le raccourcissement des périodes de mise en jachère ; l'expansion des cultures sur les terres peu fertiles ; l'empiètement des agriculteurs sur les terres traditionnellement consacrées à l'élevage ; l'érosion des sols ; la dégradation des lignes de partage des eaux et la pression sur les ressources boisées pour satisfaire les besoins en énergie des ménages. Le bois reste la source d'énergie la plus accessible pour le paysan, ce qui rend la substitution difficile même avec un accroissement de revenu des ménages (effet prix).

Bonne Gouvernance. Depuis la Conférence Nationale Souveraine, des progrès importants ont été réalisés en terme de liberté d'expression des populations et particulièrement de la tranche intellectuelle de la société. Les supports formels (Presse, Justice, Opposition) existent, même si leur réalité recèle beaucoup d'insuffisances. Tant que la pauvreté reste pressante, la qualité de la bonne gouvernance ne serait que virtuelle. En effet, les querelles politiciennes exacerbées par des attitudes ultra partisans entravent dangereusement la vie de la jeune démocratie et la mise en œuvre des réformes économiques et sociales. L'outil démocratique est perçu dans son expression d'acquisition de "droits" plutôt que de «responsabilités». Les statuts politiques ou même dans l'administration relèvent souvent de la justification de droit politique plutôt que de compétence. Face à la rareté des sources de revenus, l'oisiveté des agents de l'État faute de moyens, les retards dans le salaire, des pratiques de corruption sont de plus en plus fréquentes et gagnent très largement les différentes couches de la société. Certes, différentes commissions d'état des lieux, de moralisation, de lutte contre la délinquance financière, ont été mises en place avec des résultats plus ou moins satisfaisants. Cependant, elles sont malheureusement souvent confuses et restent sélectives compte tenu de l'absence ou du manque de moyens des institutions permanentes de contrôle : cours de comptes, différentes inspections, justice., etc. Les associations de droits de l'homme existent mais leur intervention restent plus confinées aux actions postérieures aux évènements à dénoncer plutôt que de les prévenir. Cette attitude est identique pour les groupes de pression et dans une certaine mesure l'encadrement de la Communauté internationale.

Les femmes. Les difficultés des femmes, agents de développement, proviennent de plusieurs facteurs. On peut citer le manque d'éducation dû au faible niveau de scolarisation des filles, le manque d'alphabétisation des femmes adultes, la faible valorisation des activités artisanales (fabrication d'huile, tissage, etc.). La participation de la femme au processus de développement dépendra de la capacité à réduire le temps de travail domestique (les corvées d'eau, les travaux champêtres, les longues distances à parcourir, le soin des enfants, l'espacement des naissances peu favorables à l'épanouissement des femmes et l'exercice libre d'activités génératrices de revenus). Le combat de promotion de la femme ne sera gagné sans

une « indépendance » économique de celle-ci à travers des micro-entreprises artisanales. Certaines femmes effectuent ces diverses activités pénibles quotidiennement jusqu'à 16 heures de temps. Sur le statut social de la femme, beaucoup d'obstacles socio-religieux doivent être surmontés tout en maintenant les principes fondamentaux de base de l'éthique sociale et des mœurs. Quant à l'insertion des femmes dans les rouages de l'administration beaucoup d'entre elles se sont distinguées sur la base de leur compétence intrinsèque ; ce genre de promotion doit être encouragé pour créer une élite capable de vulgariser des messages concrets d'émancipation aux autres couches sociales, au-delà de leur propre individualité.

L'extérieur toujours présent même face à la vulnérabilité aux chocs

L'économie nigérienne doit, son changement de structure et ses performances de la deuxième moitié des années 70, à l'appui de l'extérieur. Trois facteurs concomitants avaient exercé une influence positive pour donner une dynamique exceptionnelle aux différents rouages de l'économie. Il s'agit de l'uranium par les investissements induits, réalisés à l'époque, d'augmentation des structures de production beaucoup plus que les prix comme généralement admis. Cette forme d'accumulation n'aurait pas donné lieu à la formation de privés nationaux même dans la région d'exploitation du minerai. Deuxièmement, à la même époque, le flux net d'aide était positif, régulier et son niveau élevé. Les conditionnalités étaient moindres et l'épargne publique assez satisfaisante. Le troisième élément extérieur est la dépendance vis-à-vis du Nigeria. Tardivement considérée, dans les plans et programmes, cette variable a beaucoup pesé sur la compétitivité du pays, souvent aidé ou non par le Franc CFA, convertible. Malheureusement, les analyses se sont poursuivies timidement et de manière peu rigoureuse faute de support. Pourtant plus de 35% de la population Nigérienne vivent dans un arrondissement frontalier du Nigeria et 10% utilise la monnaie Nigérienne comme monnaie de transaction. Le Nigeria est le premier partenaire du Niger pour les échanges extérieurs entre 40 et 50%. Et 74% des exportations, hors uranium, sont à destination de ce pays. Cependant, le caractère complémentaire de ce commerce, assis sur la différence des systèmes, est source d'accroissement du dualisme entre les secteurs moderne et informel. Cette rivalité est moins rigoureuse pour les ménages qui peuvent s'approvisionner en produits généralement de bas de gamme au Nigeria. Ces différentes influences ont eu des impacts importants sur la fiscalité de porte, la survie des unités industrielles et sur l'informalisation du commerce.

Avec le retournement de la situation, à l'instar des autres PMA sans littoral, dépendants pour l'essentiel d'un seul produit d'exportation, l'Extérieur était l'artisan qui a accompagné les Autorités Nigériennes dans le processus de stabilisation de la demande d'un secteur public, anormalement large et efficace, de manière inversement proportionnelle. Les réformes entamées depuis 1983 se sont poursuivies dans les années 90. Elles ont facilité, malgré tout, l'ouverture du pays vers l'Extérieur, le préparant ainsi à la mondialisation. Les exportations ont été largement libéralisées. A titre d'exemple, le Programme de Réforme de la Politique Économique du Niger (PRPEN), exécuté par le Gouvernement nigérien sur financement de l'USAID, a facilité l'exportation des produits agropastoraux dans les années 90, grâce à la suppression des taxes à l'exportation et au versement de la contrepartie de moins-values budgétaire au Trésor Public. D'autres mesures institutionnelles, notamment l'autonomie de la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger (CCAIAN), ont été prises.

Durant les années de stabilisation et d'ajustement, toute la configuration de la structure de la dette aussi bien interne qu'externe a été modulée. L'extérieur a pourvu aux ressources sous forme d'aides non remboursables ou de prêts. La dette, d'un montant de 912, 4 milliards au 31

décembre 1999, mérite une analyse partagée par tous les acteurs. Elle est à la base de beaucoup de blocages des investissements dans les domaines sociaux et des infrastructures de base en raison de l'incapacité du pays à honorer ses services. Ne pouvant pas honorer l'essentiel des engagements, une stratégie sélective doit se faire jour dans un bref avenir.

Le Niger est membre de plusieurs organisations d'intégration régionale : CEDEAO, CILSS, UEMOA, Organisation des États Riverains du Sahara et d'autres Institutions spécialisées. Il est l'un des pays qui éprouve le plus de difficultés au sein de l'UEMOA, compte tenu de sa position géographique, de la structure de son économie et de sa situation macroéconomique, suite à la dévaluation de 1994. En outre, il est le pays qui remplit le moins les critères de convergence de l'UEMOA. A titre d'exemple le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales qui devrait être à 50% était respectivement de 102% en 1994 et 80% en 1996. Le déficit structurel de la balance commerciale (7 milliards en 1999, déficit de 33 milliards de la Balance des Paiements), ne constitue pas les meilleurs avantages pour tirer pleinement profit de l'instauration, en janvier 2000, du Tarif Extérieur Commun (TEC). L'harmonisation douanière inter-Etats membres de l'UEMOA décidée dans le cadre de l'intégration (20 % à l'importation des marchandises extérieures à l'espace UEMOA et à 0 % pour les marchandises des membres de l'Union) ne profite pas pleinement au Niger. En effet, une bonne proportion des importations du pays provient de la réexportation de la Côte d'Ivoire et de plus en plus du Burkina Faso.

Dans le cas des chocs, l'extérieur est aussi déterminant. C'est le cas de la dévaluation du FCFA en 1994. Le Niger avait bénéficié moins que certains pays enclavés de l'UEMOA de cet ajustement monétaire. Même dans le cas des constantes catastrophes naturelles (inondations, destruction des infrastructures) le Niger manque de ressources pour y faire face. Le Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes détermine la vulnérabilité de chaque région et prévoit des mesures d'atténuation. Le financement de ces opérations est essentiellement réalisé par les partenaires au développement. Le stock des projets (micro réalisations) de ce genre atteint environ 1milliard de FCFA pour les opérations qui n'ont pas encore reçu de financement. Pour l'équipement et les infrastructures, les montants sont connus, 15, 3 milliards pour la seule année 98. La non réhabilitation d'une infrastructure endommagée entraîne des coûts supplémentaires exorbitants par la suite : réduction drastique des échanges et chute des recettes publiques, impossibilité d'acheminement des aides alimentaires, etc.

4. SUCCÈS ET PRATIQUES OPTIMALES

Malgré les performances peu satisfaisantes de l'économie Nigérienne, durant la précédente décennie, les îlots de succès recensés peuvent servir de base ou de référence aux actions futures. En effet, la population est très réceptive à l'égard des stratégies qui répondent à leurs aspirations profondes. Le recensement des exemples de succès est assez fastidieux compte tenu de la dispersion des intervenants et du manque d'informations sur les activités exécutées en dehors du circuit administratif. Les différents partenaires au développement réalisent des opérations couronnées de succès mais l'administration reste souvent sous-informée, ce qui malheureusement, développe une absence de capitalisation des acquis. La coordination et l'exploitation de ce type d'informations peuvent incontestablement améliorer la mise en œuvre de politiques crédibles et participatives. Le recensement ne doit pas être axé sur des programmes déjà établis ou réalisés en terme de conditionnalités par les institutions financières internationales. Toutefois, même dans ce domaine et compte tenu des distorsions

énormes qui caractérisaient l'économie, des succès importants ont été obtenus à travers l'élaboration et la mise en œuvre de ces programmes qui ont suscité de douloureux sacrifices malgré leur exécution partielle. Au demeurant, l'accent doit être mis sur des réalisations endogènes de l'économie réelle : i) les mécanismes de financement ou plus particulièrement les modes d'intermédiation financière face à une rareté de ressources et de l'épargne nationale ; ii) les activités en matière d'artisanat compte tenu de son ancrage dans tous les rouages de l'économie et la possibilité d'offrir une alternative crédible à travers sa promotion ; iii) l'exploitation des potentialités touristiques, artistiques et culturelles ; iv) les réalisations dans le domaine de gestion des ressources naturelles par l'intermédiaire des associations ou organisations non gouvernementales ; v) Les marchés ruraux de bois.

Malgré les faibles performances économiques, des succès sont enregistrés même s'ils sont émiettés. Ainsi, dans le domaine des mutuelles ou caisses de crédit, des progrès sensibles de mobilisation de l'épargne sont constatés. Ces mouvements initiés par les populations sont appuyés par certains partenaires au développement. Cette tendance, si elle se poursuit, peut valoir d'exemple. Cette attitude, des agents qui opèrent dans ce cadre, montre l'existence des ressources d'épargne. Par ailleurs, le Pari Mutuel Urbain (PMU) draine des sommes colossales (7,7 milliards de chiffre d'affaires en 1999) et suscite un engouement important des pauvres urbains. Des caisses mutuelles comme "Taimako" émergent malgré les difficultés inhérentes à ce secteur.

Depuis 1995, des progrès importants ont été enregistrés dans le domaine de la restauration de la paix suite aux rebellions, surtout dans le Nord du pays. Les actions multiformes du Gouvernement et des partenaires au développement ont permis la signature des accords de paix en avril 1995 et du cantonnement des combattants entre 1996 et 1998. Des interventions des bailleurs de l'ordre de 38 milliards ont été exécutées entre 1995 et 1999. Le retour de la paix a permis l'exploitation de certaines opportunités notamment le tourisme, la mode et l'art. Dans ce domaine, des réalisations originales ont été entreprises et promues. Elles ont suscité une demande extérieure importante. En 1998, le premier et plus grand spectacle de mode africaine (FIMA) avait été organisé dans le désert de Tidikelt dans le Nord du pays. Ce spectacle est appelé à se reproduire tous les deux ans et de manière tournante en ce qui concerne les sites. Environ 3000 personnes avaient participé à la première réalisation dont le tiers venait d'Europe et d'Amérique. Les stylistes et musiciens de renommée internationale avaient contemplé le désert. Par ailleurs, les jeunes rivalisent avec succès dans les domaines de l'art artistique (théâtre notamment) et de la musique. Leur particularité est l'acceptation du partage de leurs expériences respectives.

Depuis l'adoption de certaines mesures institutionnelles au début des années 88-92 sur la politique de l'artisanat, ce secteur est florissant. En dehors du fait qu'il occupe une grande partie de la population aussi bien en milieu rural qu'urbain, il présente une originalité surtout dans la bijouterie et la maroquinerie. Les artisans Nigériens ont été de façon permanente lauréats dans ce domaine. L'artisanat présente des qualités indispensables à l'émergence d'une économie réelle adaptée : accessibilité et diversité. L'artisanat utilitaire, à ce niveau de développement, concerne tous les secteurs d'activités. Les interventions de quelques projets et les ateliers de production de matériels agricoles ont été réalisés avec la participation de la population, avec des résultats probants. De même l'ONG *Karkara* a produit un modèle de charrette cameline dans le département très enclavé et désertique de Diffa.

Malgré les coûts de transactions élevés dus au caractère continental du pays, des promoteurs ont pu conquérir des marchés. Le cas notamment de l'oignon de Galmi qui occupe 70% du

marché en Côte d'Ivoire. Le *violet de Galmi* par sa qualité naturelle exceptionnelle et la formation d'un réseau arrive à être compétitif sur les marchés de la sous-région. De même, un nombre restreint d'opérateurs économiques est arrivé à percer le marché européen de gomme arabique favorisant ainsi l'émergence et la rentabilité économique d'une foresterie privée. Il en est ainsi des opérations de gestion des ressources naturelles entreprises avec succès à Maradi par l'ONG SIM, l'opération rônaraie dans l'Arrondissement de Gaya. Sur un tout autre plan, la population a participé à plusieurs endroits (dont Djounjou) à la réalisation d'infrastructures de transport favorisant d'une part les échanges en milieu rural et d'autre part le relèvement des recettes douanières. A Dargol et Banjo, ce sont des programmes de retenues d'eau alliés aux ponts qui occupent plus de 800 familles sur près de 15 kilomètres. Des actions de restauration et de récupération des terres du projet Keita et de la Basse Vallée de la Tarka ont abouti à des résultats très concluants, dont l'exemple est cité au plan national et international.

5. PROGRAMME D'ACTION 2001-2010 DU NIGER

Après l'évaluation du précédent Plan et l'identification des succès, le présent Plan National d'Action du Niger 2001-2010 définit l'objectif d'ensemble en matière de développement économique et social, les objectifs opérationnels et les indicateurs objectivement vérifiables pour le suivi-évaluation. Son élaboration est le fruit des concertations étroites d'une part entre les différentes composantes nationales (Gouvernement, société civile, autorités ou leaders de la société traditionnelle) et d'autre part la composante nationale et les partenaires au développement (bailleurs de fonds et autres organes de coopération décentralisée). Cette démarche cohérente et concertée fait partie du Plan d'Action, le principal programme dans le cadre de la CNUCED .

5.1. Objectifs ; réduction de la pauvreté, accroissement de la capacité de production et d'offre, meilleure insertion dans l'économie mondiale

Les analyses précédentes ont mis l'accent sur l'évaluation des actions dans le cadre du Plan d'Action en faveur des pays en voie de développement pris globalement dans le cadre de la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés. La compréhension du précédent Plan d'Action n'était pas évidente malgré sa pertinence. La raison essentielle est que les programmes d'ajustement structurel mis en place par les différents gouvernements au Niger depuis 1983, avec ou sans l'appui des institutions financières internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International) ont été privilégiés en raison des liens en terme de déboursements financiers qui les accompagnent. Cependant, tous s'accordent à reconnaître que les performances ont été nettement en deçà des prévisions et des attentes. Ce bilan mitigé se caractérise par l'absence de croissance soutenue et décisive malgré les différentes mesures de libéralisation mise en œuvre. La conséquence la plus visible est l'émergence et la persistance de la pauvreté ; il en est de même de sa généralisation au niveau du monde rural et même du monde urbain. Le présent Plan d'Action prend en compte les expériences passées et s'oriente résolument dans le cadre de l'éradication de la pauvreté. L'objectif principal de réduction de la pauvreté commande une participation des différents acteurs (Gouvernement, Société Civile, Secteur privé, partenaires au développement) sur une base de responsabilité commune et concertée.

Le Gouvernement, premier garant de la mise en œuvre des mesures favorables à l'avènement d'un environnement sain et durable, a déjà reçu le soutien de la Banque Mondiale. Il s'agit d'une assistance à déboursement unique de 35 millions de dollars US, soit un montant correspondant à environ 27 milliards de FCFA, destinés au redressement des finances publiques.

Ces réformes, destinées à la réduction de la pauvreté, commandent un programme cohérent et concerté. A la place de nombreux et différents documents de mise en œuvre, il est prévu une seule référence, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Le Gouvernement a établi le document intérimaire qui a été approuvé, en décembre 2000, par les conseils d'administration de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International en même temps que l'éligibilité du pays à l'Initiative des Pays Pauvres les Plus Endettés (PPTE). Le DSRP définitif est attendu pour la fin 2001. Les différentes interventions des acteurs internes et externes gravitent dans leur orientation autour des principes directeurs arrêtés dans le cadre de cette référence. Si les ressources sont consommées et judicieusement utilisées, les réformes prévues permettront au pays d'entreprendre des réformes structurelles supplémentaires en terme de poursuite des actions antérieures et aboutir à un cadre macroéconomique sain, favorable au développement du secteur privé. Les actions liées à la réduction de la pauvreté concernent naturellement le développement sur une base durable du capital humain à travers des actions à impacts évidents dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agira aussi de la maîtrise et de l'accroissement de la base encore limitée des ressources naturelles et du développement des infrastructures économiques.

Le deuxième objectif lié au précédent est l'accroissement de la capacité d'offre de biens et services. Le Gouvernement, dans sa Déclaration de la Politique Générale, a fait du développement rural sa priorité. Cependant, l'agriculture nigérienne est soumise à plusieurs contraintes qui méritent d'être minimisées à défaut d'être éliminées pour permettre une croissance économique durable : faible base de ressources, demande et circulation monétaire faibles. C'est ainsi qu'un programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) est mis en œuvre avec le concours de la FAO, et des documents de « *stratégie de croissance agricole durable* » et de « *stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire (SOSA)* » ont été adoptés par le Gouvernement et acceptés par les partenaires au développement. Des actions sont prévues dans le plan d'action, sous forme de programmation pour la décennie (2001-2010). L'appui des partenaires extérieurs est plus large, conformément à la définition de la Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire que l'Union Européenne a aidé à formuler. Ces différents programmes ne peuvent être ni efficaces ni efficients sans des réalisations importantes en infrastructures.

L'augmentation de la capacité de production n'est pas seulement quantitative ; elle visera aussi la qualité et la promotion de certaines spécificités. Le prochain défi de l'agriculture Nigérienne passe nécessairement par la diversification de son offre de production. Des initiatives de production des cultures pluviales et irriguées de rente (oignon, arachide, sésame et souchet) doivent être développées en raison des opportunités en matière de débouchés pour les exportations. D'autre part, si toutes les choses restent égales par ailleurs, la tendance de la consommation alimentaire tend vers une plus grande dépendance à l'offre d'importation. La productivité actuelle de l'agriculture ne pourrait pas, à terme, juguler le déficit chronique de la balance commerciale alimentaire. Déjà, le pays est importateur net. Une double action est nécessaire, une intensification des cultures au moyen de la mécanisation et une diversification des exportations. La croissance démographique reste une question fondamentale d'inquiétude surtout compte tenu de son ancrage dans les mentalités. La disponibilité des ressources

actuelles n'offre aucune garantie d'un bien-être acceptable si la tendance se poursuit. Au demeurant, l'urbanisation s'opère dans une configuration qui ne présage pas des changements radicaux en terme de prise en charge individuelle même si la solidarité mérite d'être conservée. Ces différentes problématiques sont des préalables importants qui méritent d'être traités au risque d'entraver dangereusement la paix sociale. Le faible degré de formation ou de spécialisation impose une intensification des programmes à haute intensité de main-d'œuvre.

Le troisième objectif est l'insertion de l'économie domestique dans l'économie mondiale. Les réformes précédentes se sont traduites par une ouverture du pays. Seulement, cette ouverture n'est pas accompagnée d'une capacité d'offre de biens et services échangeables. La concentration à un seul produit dominant d'exportation (l'uranium) et en déclin reste jusqu'à présent la règle dans ce domaine. Après les accords de l'Uruguay Round, des réformes institutionnelles nouvelles ont été instaurées dans le nouveau cadre du commerce international et l'avènement de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Le Niger à l'instar des autres pays de la sous-région, a très peu participé aux négociations multilatérales. Cependant, l'ouverture vers l'extérieur est fondamentale pour l'économie Nigérienne. En effet, à long terme, la croissance économique dépendra de l'interface entre l'économie domestique et l'économie internationale. Le Niger est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis 1996. L'application de nouvelles règles n'impliqueront pas des exigences particulières au Niger, pour le moment, en raison d'une part de son statut de Pays Moins Avancé et membre des États d'Afrique Caraïbes et Pacifique et d'autre part de l'allongement du délai. Même si l'Union Européenne adhère, à terme, aux propositions de l'OMC, il y a un besoin urgent d'intensifier son appui au financement des infrastructures de base interrégionales. L'objectif de l'intégration régionale est poussé. Parallèlement, mais peut-être indépendamment des négociations commerciales multilatérales, on assiste à une réduction des tarifs dans le cadre de l'intégration régionale. La mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) depuis janvier 2000 milite dans ce sens. C'est le début d'un programme communautaire qui prévoyait une réduction de 30 à 25%, 20% des taux de droit de douanes, respectivement de 1998 à 1999 et de 1999 à 2000. Ce programme s'intègre dans le cadre de la construction de l'UEMOA. La construction de l'UEMOA s'inscrit dans un mouvement général de constitution de zones d'intégration économique et de libéralisation du commerce international, comme en témoigne, entre autres, la négociation relative à l'Accord de Cotonou. Le volet commercial de celle-ci s'oriente vers l'établissement d'accords de libre-échange entre des Unions douanières régionales et l'Union Européenne. Ce trait de l'évolution de l'économie régionale et mondiale signifie que les filières agro-alimentaires Nigériennes seront de plus en plus soumises à la concurrence des produits venus de l'UEMOA et des pays tiers, mais simultanément, leurs débouchés potentiels s'élargiraient. L'UEMOA, avec l'appui technique de la FAO, démarre un programme spécial régional de sécurité alimentaire (PSRSA) qui aidera à mieux valoriser les avantages comparatifs. Ainsi, la croissance des exportations, et donc le revenu national, passe par une amélioration permanente de la compétitivité (prix, qualité, régularité des approvisionnements) de la gamme de productions Nigériennes.

En effet, dans le domaine de l'exploitation des conditions préférentielles des échanges, le Niger a très peu profité des opportunités de non-réciprocité faute d'une capacité d'offre susceptible de répondre aux opportunités. En dehors du Nigeria et des pays de l'UEMOA, l'Europe demeure le premier partenaire du Niger. Certains produits peuvent être promus ; c'est le cas notamment de l'oignon de Galmi qui, à défaut d'un brevet, mérite une protection appropriée. En effet, l'oignon de Galmi a une particularité reconnue en terme de goût. Cependant, le « piratage » des semences confinerait le Niger dans un rôle moins important en

matière d'exportation de ce produit, si des mesures adéquates ne sont pas prises. Au demeurant, les infrastructures prévues (route de l'oignon, soutien à l'extension des aménagements) doivent compléter le dispositif de la filière oignon. D'autres produits doivent faire l'objet d'une attention particulière (vache Azaouak, viande boucanée *kilichi*, croix d'Agadez et autres produits d'artisanat). Par ailleurs, le Niger est importateur net particulièrement des biens alimentaires de base. Les récentes mesures de l'Accord sur l'agriculture relatives au soutien interne et concurrence à l'exportation engendreraient une incidence négative faible au moment de leur mise en œuvre (1,03% du PIB). Cette incidence est très facile à être renversée à travers une grande expansion des exportations et l'harmonisation du cadre juridique. En ce qui concerne l'expansion des exportations, des programmes qui bénéficient du soutien des partenaires (PNUD, Banque Mondiale notamment) sont en cours et doivent se matérialiser rapidement et approfondis au cours de la période sous revue du plan d'action 2001-2010. Tous ces changements imposent au Niger une adaptation de sa politique agricole et alimentaire sur la base d'une plus grande libéralisation des échanges. Les opportunités qui lui sont offertes, conformément à son statut de PMA et ACP, ne lui confèrent qu'un "statut transitoire" en attendant à long terme une application des règles de concurrence. Cette situation requiert du Niger : i) une plus grande participation aux négociations commerciales pour une meilleure connaissance des enjeux et implications des négociations sur la politique économique interne ; ii) une intensification doublée d'une diversification de sa capacité d'offre pour mieux exploiter les opportunités durant cette transition et une adaptation à l'inéluctable insertion dans l'économie mondiale. Par ailleurs, compte tenu des ressources limitées (humaines et financières), un appui important doit être sollicité par le Gouvernement auprès des partenaires au développement dans ce cadre. S'agissant particulièrement du secteur rural, une étude suivie d'actions concrètes doit être menée pour mieux déterminer et simuler les impacts (disponibilité alimentaire, revenus et groupes vulnérables). Pour l'heure, les impacts des mesures nouvelles sont supposés faibles compte tenu de l'existence des mesures similaires dans le cadre des politiques d'ajustement structurel et d'intégration régionale. Cependant, la situation d'importateur net du Niger commande une très grande attention sur les choix des mesures de politique économique et une vigilance sur les dispositions relatives à l'aide alimentaire.

5.2 Principaux fondements du Plan National d'Action

Les différents plans et programmes reprennent, en les adaptant au contexte du moment, des versions plus ou moins identiques de vision de l'avenir. Un plan quinquennal de Développement Economique et Social (PDES) 2000-2004 est en cours d'élaboration avec la participation de la société civile. La vision de l'avenir du pays est résolument tournée vers une libéralisation politique (démocratie) et économique (libéralisme). Cependant, l'État reste le pôle de convergence de toutes les attentes. Cette situation d'exploitation des privilèges pour la satisfaction des besoins fondamentaux risque d'affaiblir un État exsangue en raison des tensions financières aiguës qui l'empêchent de satisfaire les multiples attentes des populations démunies.

La mission commune découlant de cette vision commande d'abord la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance et une plus grande responsabilité des populations à se prendre en charge. La bonne gouvernance exige une utilisation efficace et équitable des ressources de l'État. Jusque-là, les groupes de pression les mieux organisés dans leur corporation ont plus réclamé les appuis et supports de l'État. De même, la lutte contre la corruption revêt un intérêt particulier. Les progrès accomplis dans le champ démocratique peuvent être radicalement annihilés par la mal-gouvernance même si les aspects instrumentaux de la légitimité sont

résolus. D'aucuns pensent que les risques les plus importants, qui peuvent entraver la réalisation du présent plan et bien d'autres programmes, se situent dans le domaine de la bonne gouvernance.

La stratégie, jusque-là conçue et approuvée par les différents acteurs, est la lutte contre la pauvreté. Au terme du plan d'action 2001-2010, les résultats escomptés seront au-delà de cette mission fondamentale. Il faut que la réduction de la pauvreté se traduise non seulement par une augmentation nette du revenu par tête, mais aussi par une très grande réduction des inégalités, notamment entre genres et générations.

5.3. *Présentation générale*

L'objectif principal du Plan National d'Action vise la réduction de la pauvreté afin de mieux donner au pays une capacité d'offre qui lui assurera une fructueuse insertion dans une économie mondiale globalisée. Il s'agira, à partir des **stratégies opérationnelles concertées**, de contribuer à créer les conditions d'un développement humain durable. Ces stratégies s'articulent autour des axes suivants : **i)** relever le PIB réel de manière à induire une amélioration significative des indicateurs sociaux ; **ii)** éliminer, réduire ou desserrer les contraintes d'accès aux marchés, à travers une plus grande compétitivité des produits, la cohérence de l'environnement juridique et l'amélioration des capacités d'offre; **iii)** encourager l'accès au financement des programmes liés au Plan National d'Action avec le maximum d'efficacité, compte tenu de l'état de délabrement avancé de l'économie, des contraintes qui l'assaillent et de la faible capacité de consommation de crédits ; **iv)** assurer la pérennité du processus global d'une part en renforçant la participation du plus grand nombre d'acteurs nationaux et internationaux à travers une meilleure gouvernance et, d'autre part une cohérence et une synergie dans l'exécution des objectifs opérationnels du Plan National d'Action. Le Gouvernement du Niger abonde dans cette démarche. Un Plan de Développement Économique et Social 2000-2004 est en cours d'élaboration et les résultats définitifs des différentes consultations seront disponibles en 2001. Ce Plan fournira les mécanismes de cohérence des différents programmes ainsi qu'une meilleure coordination. De même, le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DRSP) sera le cadre de référence pour le Gouvernement, les partenaires au développement et les autres acteurs de la Société Civile pour les actions futures.

L'unicité du cadre de référence est un facteur important de coordination des interventions des différents acteurs. Cette démarche doit être poursuivie à tous les stades à savoir l'exécution et l'évaluation. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté est dans son principe commun à tous les acteurs. L'effectivité de cette orientation adoptée par le Gouvernement requiert des changements fondamentaux de la part des différents intervenants dans le processus de développement. Une meilleure programmation et un ciblage des actions et l'adoption d'une approche programme sont de plus en plus nécessaire pour atteindre les résultats escomptés à moindre coût. Le cadre de conception doit être innové, plus opérationnel que formel, plus pratique que conventionnel. Les éléments de blocages institutionnels sont à surmonter. Le rôle de l'Administration doit être, au-delà de l'énoncé exact des principes, orienté vers une fonction d'incitation à l'innovation plutôt qu'une standardisation des actions ou même une monopolisation de l'exécution. Cependant, on doit s'assurer de la capacité de certaines composantes de la société civile à exécuter des programmes. Les rudiments techniques sont connus mais une analyse est indispensable pour l'opérationnalisation rapide

de certains programmes. Des appuis techniques sont nécessaires pour leur mise en œuvre. Les cadres institutionnels sont relativement bons, mais une attention particulière doit être mise sur la qualité des personnes qui l'animent pour rechercher un maximum d'efficacité. Si le couple homme/projet n'est pas effectif, les coûts d'opportunité seront importants et la perte des ressources sera immense.

5.4. Phases du Programme National d'Action

Les phases du Programme National d'Action s'articulent de la manière suivante : i) phase de résolution de préalables fondamentaux de lutte contre la pauvreté ; ii) le programme élargi de lutte contre la pauvreté. Cette phase correspond au programme **actualisé** de lutte contre la pauvreté qui a été présenté et accepté par les partenaires au développement du Niger à Genève en 1998 (Table Ronde sur la pauvreté) ; iii) la poursuite des réformes macroéconomiques pour une croissance saine et durable ; iv) la bonne gouvernance pour rendre le processus durable avec la participation et l'adhésion de tous ; v) l'estimation du besoin de financement des programmes et le suivi-évaluation. Ces différentes phases ne diffèrent pas fondamentalement de l'optique du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Ce dernier a été enrichi en intégrant certaines interactions. Toutes ces phases sont intimement liées. **Des programmes spécifiques seront élaborés et annexés pour mieux prendre en compte les orientations inscrites dans le présent plan : femmes, jeunes, tourisme.**

Actions d'urgence et réduction de la dette

Le relèvement du niveau du PIB réel requiert un préalable à savoir l'identification des facteurs qui empêchent la situation de se dégrader d'avantage. En d'autres termes, il faut réduire les conséquences déjà connues des vulnérabilités (naturelles, économiques et sociales) du pays. Cette phase a été rendue nécessaire pour le Niger, compte tenu de l'état de délabrement avancé de l'économie, en comparaison avec d'autres pays de la sous-région et membres de l'UEMOA (le Burkina et le Mali). Ces deux pays ont déjà des programmes de réhabilitation et d'atténuation : CONASUR (Burkina Faso) et Programme de Réhabilitation des zones sinistrées pour le Mali. Le préalable de la question de la dette peut être commun à ces pays du bas de l'échelle des PMA. Pour le Niger, il s'agira de la réhabilitation des zones touchées par les catastrophes (y compris la famine) pour procéder à l'atténuation. Il reste entendu **qu'une approche plus durable sera trouvée dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire conçue au-delà du seul secteur agricole ou de réforme de certains organismes.** Le financement minimal estimé de ce genre d'actions est d'environ 1 milliard de FCFA dans le cas de l'atténuation. Ce montant peut être renouvelé en fonction de la pertinence des opérations proposées. Dans la même logique on peut insérer, d'une part la réhabilitation des infrastructures détruites par les pluies de 1998 et les programmes d'urgence des zones Nord et Est du pays, et d'autre part, la question de la dette intérieure et extérieure. Pour ce dernier aspect, la dette extérieure dépendra pour beaucoup de la décision au niveau des instances internationales (diminution du stock ou autres mesures appropriées). La situation des pays sans littoral et non producteurs de pétrole doit être spécifique. Sans un allègement radical et significatif de leur dette, la pauvreté s'accroîtra et le cortège des conséquences plus intense. De l'autre côté, les arriérés intérieurs sont sources de blocages pour l'efficacité de l'administration publique mais aussi pour la relance des activités privées. En ce qui concerne les arriérés de salaires, le Gouvernement doit solliciter la continuation de l'appui au paiement d'arriérés. Ces arriérés intérieurs qui se situent à environ 200 milliards FCFA doivent être programmés annuellement après la reconnaissance de leur réalité par le CAADIE

(Centre Autonome d'Amortissement de la Dette Intérieure de l'État). Dans ce domaine, la participation des partenaires extérieurs est nécessaire à condition de ne pas créer de nouveaux arriérés. Ces différentes formules peuvent être modulées selon les priorités.

5.4.1 L'intensification de la lutte contre la pauvreté

L'accélération du processus de développement se fera à travers la mise en œuvre concertée des programmes avec des composantes susceptibles d'engendrer une croissance durable et la promotion des ressources humaines (éducation, santé-population) afin de réduire la pauvreté. Cette phase nécessite des investissements publics et privés. La stratégie consiste à mobiliser l'aide publique qui s'amenuise de plus en plus. Il est donc fondamental de mettre en pratique l'importante égalité macroéconomique, à savoir la somme des épargnes publiques et privées égale à celle des investissements publics et privés. Cela passe notamment par le développement de l'intermédiation financière en insistant sur les systèmes financiers décentralisés. La volonté des partenaires au développement de voir leur appui parvenir directement aux bénéficiaires et la coopération décentralisée sont des facteurs de mobilisation de ressources additionnelles. Dans la pratique, **l'efficacité et l'efficience des ressources investies doivent être profondément améliorées. Des critères précis d'évaluation de l'efficacité des dépenses doivent être définis à l'avance.**

Les programmes seront retenus non pas sur des critères strictement sectoriels mais sur la base des objectifs : développement rural, infrastructures, artisanat, autres activités de service. La valorisation des ressources humaines va contribuer à l'atteinte des objectifs. Ainsi, si on prend, à titre d'exemple, deux objectifs pour le développement rural, on aura non seulement l'intensification des cultures mais aussi la promotion des emplois ruraux (artisanat, infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre). L'intensification des cultures nécessite des actions de gestion de l'environnement et l'élargissement de la base des ressources, la maîtrise de l'eau et la diversification. La FAO aide le Gouvernement à la préparation d'un Programme National de Sécurité Alimentaire qui donnera des points concrets pour sa mise en œuvre et qui sera présenté aux partenaires au développement au cours d'une Table Ronde sectorielle, suivant les recommandations de la Table Ronde de Genève. Au-delà d'une application systématique des modules, l'émergence d'une nouvelle dynamique serait nécessaire. Cette démarche implique la recherche de l'efficience des ressources et une intégration des pôles institutionnels. Elle requiert des analyses plus profondes de la part des institutions administratives de développement.

Cette phase correspond aux acquis **de la Table Ronde des partenaires au développement du Niger sur la lutte contre la pauvreté en Mars 1998**. L'évaluation des résultats de cette Table Ronde est en cours et les projections sur la période sous-revue seront améliorées en fonction des réaménagements induits par le processus de consultations de préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Une Table Ronde est prévue sur l'eau et celle sur le secteur privé a eu lieu du 7 au 9 novembre 2000. En guise de rappel, le programme cadre de lutte contre la pauvreté a cherché, avant tout, à assurer la cohérence, l'efficacité et la synergie des intervenants afin de déclencher un effet de masse pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Les stratégies et actions retenues dans le cadre du présent programme sont fondées sur les priorités des populations, retenues avec leur participation et pour lesquelles elles sont disposées à s'investir en collaboration avec l'État, des bailleurs de fonds et de la société civile. Les objectifs spécifiques du Programme-Cadre de Lutte contre la Pauvreté (qui correspond au DSRP) devront permettre d'obtenir aussi bien des résultats immédiats que des résultats à moyen et long termes : j) accroître les opportunités de

création d'emplois à travers un ensemble d'actions et de mesures de promotion des activités génératrices de revenus, en milieu rural et urbain ; ii) réduire le taux de croissance démographique en renforçant la planification familiale dans les secteurs sanitaires et en élevant le niveau d'alphabétisation des femmes ; iii) améliorer la santé de base, la nutrition des populations et limiter les risques d'apparition des épidémies, des catastrophes et des situations de famine ; iv) élever le niveau de scolarisation surtout en milieu rural et particulièrement pour les filles et améliorer le niveau d'instruction et de formation des populations. Un accent particulier doit être mis sur les jeunes et les femmes.

Pour atteindre les objectifs précités trois sous-programmes étaient retenus :

- i) **amélioration de la sphère économique des pauvres.** Cette phase a cinq composantes. La première concerne l'amélioration des emplois et des revenus en milieu rural. La deuxième concerne la gestion durable du capital productif. La troisième composante concerne la création d'emplois nouveaux pour les travailleurs sans qualification vis à vis de la création d'emplois pour les jeunes diplômés sans emploi et enfin l'appui au secteur informel ;
- ii) **développement des secteurs sociaux** avec trois composantes (santé, éducation et habitat) ;
- iii) **renforcement des capacités institutionnelles de l'État et de la société civile** avec quatre composantes (Promotion des organisations de base, promotion et professionnalisation des ONG, promotion des organisations socio-professionnelles et renforcement des capacités de l'État dans l'analyse de la pauvreté).

Ces sous-programmes sont pertinents, il s'agit, à partir de l'expérience de leur mise en œuvre, tirer les leçons pratiques pour une amélioration du cadre de définition des priorités. Ce qui mérite d'être souligné est la **communication (l'expression des bénéficiaires et non seulement l'expression aux bénéficiaires)**. Ces activités seront parachevées par d'autres interventions de grande envergure. C'est ainsi que le Gouvernement a élaboré en 2000, un Document intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP intérimaire), approuvé le 14 Décembre 2000 par les Conseils d'Administration du FMI et de la Banque Mondiale. Le dossier du Niger, pour l'accès à l'Initiative PPTE, a également été approuvé par ces mêmes Institutions. Le Gouvernement s'attèle actuellement à la finalisation du Plan de Développement Économique et Social 2000-2004 et à l'élaboration de son Document final de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

5.4. 2. La poursuite des réformes macroéconomiques.

La troisième phase du Programme National d'Action concerne la poursuite des réformes macroéconomiques. On ne doit pas vivre les écueils inverses à ceux du passé récent où tout l'accent a été mis uniquement sur la stabilisation macro financière. Pour une croissance saine et soutenue, des politiques qui visent à préserver certains équilibres sont toujours nécessaires mais ne constituent pas les conditions suffisantes de promotion sociale.

Pour lutter efficacement contre la pauvreté, les Autorités Nigériennes ont décidé de créer les conditions d'une croissance économique durable en rétablissant notamment les grands équilibres macroéconomiques. Il s'agit des voies idoines qui permettent une mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté tout en évitant une concentration des efforts sur la stabilisation. Les objectifs macro-économiques du Gouvernement pour la période 2001-2010 sont de : (i) réaliser un taux de croissance du PIB réel d'au moins 5,5% par an ; (ii) contenir l'inflation à un niveau inférieur à 3%, et (iii) réduire le déficit du compte courant hors dons de la balance des paiements à un niveau inférieur ou égal à 5% du PIB à partir de 2002. Ces différentes mesures sont décrites dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA. Pour atteindre les objectifs macroéconomiques sus visés, le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre les politiques qui suivent.

Politique budgétaire. Au cours de la période 2001-2010, le Gouvernement compte mettre en œuvre une politique budgétaire stricte, permettant de maintenir la demande globale à un niveau compatible avec les ressources disponibles et avec les objectifs régionaux d'assainissement du cadre macroéconomique notamment ceux définis dans le cadre de l'UEMOA et plus tard la CEDEAO. La réalisation de cet objectif implique d'une part, que le taux de pression fiscale soit porté à plus au moins 17% les cinq premières années de la décennie et s'améliore pour la seconde moitié du Plan National d'Action. Mais l'atteinte de cet objectif serait contrariée par l'informalisation de l'économie. Il serait par conséquent prudent d'adopter des mesures adéquates qui concernent : i) l'élargissement et la maîtrise de l'assiette fiscale ; ii) l'amélioration des recouvrements des recettes par le renforcement de l'administration fiscale ; l'objectif principal étant l'obtention des taux convergents avec ceux de la sous-région et le respect d'une orthodoxie budgétaire. Au demeurant l'application de cette orthodoxie, n'aura de chance d'aboutir que si deux facteurs sont présents dans la réalité de l'exécution budgétaire : l'efficacité et l'équité. En effet, l'efficacité suppose une allocation des ressources conformément aux priorités. L'initiative 20%/20% doit être mise en œuvre ainsi que des programmes conséquents de résolution de la question de la dette intérieure. L'efficacité suppose également une réorientation des programmes de construction d'infrastructures par l'utilisation des techniques de haute intensité de main-d'œuvre. Des programmes de formation peuvent être initiés. L'allocation des ressources doit toucher le plus grand nombre.

Politique monétaire et du crédit. Les Autorités monétaires continueront de mettre en œuvre dans le cadre communautaire, une politique de crédit prudente et compatible avec les objectifs de relance des activités économiques. Ainsi, la mise en œuvre de la décision prise par les Autorités monétaires en septembre 1998 relative à l'élimination complète du financement monétaire direct de l'État d'ici le 31 décembre 2001, conduira à une réduction sensible du crédit net à l'État. De ce fait, le secteur privé sera le principal bénéficiaire du crédit intérieur. Le développement des systèmes financiers décentralisés demeure primordial. Ces pratiques doivent être appuyées par les partenaires au développement pour la promotion des micro entreprises artisanales gage du développement d'une économie saine. Un accent particulier doit être mis sur les jeunes organisés et les femmes.

5.4.3. Politiques sectorielles prioritaires

Politique agricole, gestion de l'environnement et des ressources naturelles. De part son effet d'entraînement sur l'industrie, le commerce et l'emploi, l'agriculture se révèle comme un important moteur de croissance et de lutte contre la pauvreté à travers le rôle qu'elle joue

dans la sécurité alimentaire. Les objectifs assignés à ce secteur par la loi n°97-024 du 8 juillet 1997 se résument sont :

- satisfaire les besoins alimentaires des populations ;
- contribuer à la création des emplois et des opportunités de promotion des activités génératrices de richesses, en particulier pour les pauvres ;
- améliorer le niveau de vie des populations par la croissance de leurs revenus ;
- apporter l'effet d'entraînement indispensable à la croissance des autres secteurs.

Tout en poursuivant les objectifs de croissance économique ci-dessus, la politique du secteur agricole doit rechercher dans le même temps la préservation des ressources naturelles. Les stratégies actuellement mises en œuvre font référence à l'ordonnance n°92-030 du 8 juillet 1992 portant adoption des Principes Directeurs pour une Politique de Développement Rural qui sont :

- la gestion des ressources naturelles,
- la sécurité alimentaire,
- l'intensification et la diversification des productions,
- l'organisation du monde rural,
- le financement du monde rural.

Les résolutions sur le secteur du développement rurale et sur l'environnement sont nombreuses. La discipline, dans leur mise en œuvre, fait cruellement défaut. Jusqu'à présent une jonction par une communication et vulgarisation efficaces n'ont pu se faire malgré les multiples actions de l'État. En effet, depuis 1982 lors du débat sur *la stratégie d'intervention en milieu rural* à Zinder, le secteur rural a fait l'objet de plusieurs résolutions. Les programmes d'ajustement structurel avaient débuté en 1982, suite à l'effondrement des ressources provenant de l'uranium, principal produit d'exportation, avec une forte concentration. Depuis cette date, différents programmes des institutions de Bretton Woods se sont succédé avec des périodes d'interruption. Toutefois, même au cours des périodes d'interruption où il n'existe pas de programmes formels avec les institutions de Bretton Woods, des politiques d'ajustement sont appliquées d'une part de manière ordonnée ou non et d'autre part avec ou sans le soutien financier des institutions financières internationales. Cette nuance est importante pour le développement rural en particulier. En effet depuis 1982 avec *le séminaire sur les stratégies d'intervention en milieu rural*, les bases d'une politique d'ajustement classique ont été prises (désengagement de l'État, transfert de gestion des coopératives, suppression dégressive de la subvention aux intrants). Le premier programme d'ajustement structurel n'interviendra qu'en 1986 pour entériner les mesures précédentes d'ajustement et intensifier d'autres (libéralisation complète du commerce des céréales, promotion de l'initiative privée, abolition des monopôles d'importation, abolition des fonctions de stabilisation de l'Office des Produits Vivriers du Niger).

L'efficacité des investissements dans le secteur rural doit être mieux analysée pour déceler des options plus crédibles que le précaire système actuel. Une considération des revenus non agricoles est nécessaire. En effet, il est démontré que les exploitants qui bénéficient d'une diversification sont moins vulnérables que ceux rattachés à un seul produit. L'objectif n'est pas

de produire seulement mais de faire face aux besoins alimentaires selon des assortiments qui peuvent être différents surtout s'ils préservent l'environnement.

Politique de l'éducation. Dans le souci constant de développer les ressources humaines nécessaires à un développement durable, le Niger a fait de l'éducation une priorité de sa politique économique et sociale. C'est dans cet esprit que s'inscrit l'adoption et la promulgation de la Loi N°98-12 du 1er juin 1998, portant orientation du système éducatif au Niger de même que le Plan 2000-2005 de développement de l'éducation. Au vu de la faiblesse du taux de scolarisation primaire, les objectifs stratégiques poursuivis au niveau de ce plan sont :

Au plan quantitatif :

(i) améliorer l'offre d'éducation et stimuler la demande afin de relever le taux de scolarisation de 34,14 % en 1999/2000 à 45 % en 2005 et 70% en 2010; (ii) accroître le taux de scolarisation des filles en faisant passer leur proportion dans les effectifs totaux de 40 % en 1999/2000 à 50 % en 2005 et égaliser le taux masculin 2010; (iii) réduire les disparités régionales ; (iv) réduire les disparités entre zones rurales et zones urbaines, en accordant la priorité aux premières dans le programme de construction adaptée de classes et l'affectation des enseignants.

Au plan qualitatif :

(i) adapter les contenus et les curricula aux impératifs socio-économiques ; (ii) restructurer et renforcer la formation initiale et continue des enseignants du primaire ; (iii) mettre à la disposition des élèves et des maîtres des manuels et fournitures en quantité suffisante ; (iv) réduire le taux de redoublement et d'échec aux examens; (v) accroître le taux d'alphabétisation qui devrait passer de 17% aujourd'hui à 35% dès 2005.

Les stratégies à adopter pour réaliser ces objectifs consistent à accorder une attention particulière à la scolarisation en milieu rural, appuyer la scolarisation en zone nomade par un soutien aux cantines scolaires. On veillera à assurer une meilleure implication des populations dans la gestion de l'école, le partage des coûts et dans l'effort d'accélération de la scolarisation. Dans cette perspective, les actions qui seront réalisées porteront sur : la généralisation de la carte scolaire ; la construction et la réhabilitation des salles de classe avec des possibilités de constructions à haute intensité de main-d'œuvre ; la mise en œuvre d'un programme incitatif destiné à améliorer le recrutement des filles du primaire ; l'incitation à la fréquentation scolaire à travers des mécanismes d'aide en faveur des familles isolées et pauvres par le biais des cantines scolaires ; l'approvisionnement des cantines scolaires et la mise en œuvre d'un programme de distribution alimentaire au profit des élèves des zones déshéritées ; la rationalisation des classes multigrades et double flux ; le développement et la valorisation des autres types et formes d'éducation primaires fondamentales (Ecoles expérimentales, franco arabes) ; l'amélioration, la réforme, la rénovation et/ou l'adaptation de programmes, de contenus éducatifs, de méthodes et méthodologies d'enseignement dans les institutions concernées ; la formation des formateurs et encadreurs ; l'amélioration des mécanismes de suivi et d'évaluation du processus de l'apprentissage ; l'appui en matériel didactique et autres supports pédagogiques et d'apprentissage ; la distribution des manuels et autres fournitures scolaires.

Dans le domaine de l'alphabétisation et la formation des adultes, les principaux objectifs poursuivis sont : (i) accroître le taux d'alphabétisation qui devra passer de 17 % à 35 % en 2005 ; (ii) favoriser l'accès des apprenants à l'information et à la formation ; (iii) organiser des programmes spécifiques prenant en compte la lutte contre la pauvreté ; (iv) faire acquérir

aux femmes des compétences de base et aptitudes leur permettant d'exercer des métiers générateurs des revenus. Compte tenu des contraintes financières auxquelles fait face notre pays, la stratégie dans le domaine de l'alphabétisation s'articulera autour : de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation sélectifs pertinents et efficaces qui s'adresseraient en priorité aux jeunes dans les zones rurales et urbaines ; de l'utilisation optimale et judicieuse des médias et autres moyens de communication à la fois comme vecteur d'information et de formation en vue de la satisfaction des besoins éducatifs fondamentaux des différents groupes cibles ; du développement de centres mobiles pour l'alphabétisation des nomades et des populations déplacées ; de l'appui à la production de matériels de base ; d'une plus grande implication des collectivités dans l'effort d'alphabétisation.

Par ailleurs, l'éducation doit mieux s'adapter aux réalités du milieu ; paradoxalement, à titre d'exemple, le Niger, pays à 85% rural, ne dispose d'aucun centre de développement communautaire.

Politique de Santé. L'objectif majeur de la politique sanitaire est d'améliorer l'état sanitaire de la population durant la période du Programme National d'Action 2001-2010. A cet effet, les objectifs intermédiaires suivants seront poursuivis :

- rapprocher la population des centres de soins à travers le développement des districts sanitaires;
- accroître l'efficacité du système de prévention sanitaire basé sur le renforcement de la vaccination, de l'éducation pour la santé et de l'assainissement du milieu (porter le taux de couverture de vaccination des enfants de 12 à 23 mois de 17,4 % à 60 %) ;
- porter le taux de couverture sanitaire de 42 à 50 % dès la première moitié de la décennie ;
- réduire de 50 % la mortalité infantile ;
- réduire de 30 % le taux de mortalité juvénile ;
- réduire de 50 % le taux de mortalité maternelle.

Pour parvenir aux résultats attendus en matière de santé, les stratégies de développement sanitaire seront axées sur :

- l'organisation des producteurs ;
- la décentralisation et la réorganisation du système de santé ; ce qui permettra la création de centres de gestion aux différents niveaux (central, régional et sous-régional) ;
- la mise en place de Comités de santé, d'organe de suivi et de coordination des actions de développement du secteur sanitaire en vue de favoriser la pleine participation des populations à la gestion et au contrôle des ressources ;
- l'accroissement de la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières ;
- l'extension de la couverture sanitaire afin d'atteindre l'objectif de 55% du taux de couverture dans un rayon de 5km d'une formation sanitaire d'ici l'an 2005 ;
- la formation du personnel ;
- l'amélioration de la qualité des services ;
- la lutte contre toutes les maladies ;
- la disponibilité des médicaments essentiels ;

- la promotion et le développement des activités d'information, d'éducation et de communication (IEC) en matière de santé.

Politique de transports et des infrastructures économiques. Les activités productives et commerciales ne peuvent connaître d'épanouissement sans transports, télécommunications et réseaux postaux efficaces. Conscient de l'enclavement du pays, de l'immensité du territoire et de la grande dispersion de la population, de l'inefficacité du système actuel de transport ainsi que sa forte dépendance vis-à-vis du réseau routier et de son état, de l'urbanisation croissante des villes et l'accroissement des besoins en équipements qui en résultent, le Gouvernement envisage de poursuivre les investissements dans le secteur des infrastructures et des transports. Pour faire face à cette situation, les objectifs prioritaires suivants ont été retenus : (i) améliorer les infrastructures routières à travers l'entretien, la réhabilitation et la construction des routes ; (ii) améliorer la qualité des services de transport et de la sécurité routière ; (iii) moderniser le secteur des transports (iv) améliorer les conditions d'habitat des populations ; (v) planifier le développement urbain. (vi) améliorer le réseau des télécommunications et les services postaux. Ainsi, pour la mise en œuvre des objectifs ci-dessus, les stratégies suivantes ont été retenues : (i) la mise en œuvre des projets ayant un impact visible sur les conditions de vie des populations ; (ii) l'amélioration de la participation des populations à la mise en œuvre des projets et programmes ; (iii) l'utilisation de la main d'œuvre locale dans les actions ; (iv) le désengagement de l'Etat de l'entretien routier en le confiant dorénavant à des privés. A cet effet, il a été créé tout récemment la Caisse Autonome de Financement de l'Entretien Routier (CAFER) ; (v) la multiplication des projets de construction de routes rurales pour désenclaver les zones de production ; (vi) la création des emplois en milieu urbain par la mise en place d'une politique de promotion des travaux urbains générateurs de revenus. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée sur l'assainissement urbain. Très souvent, la vision de dogme sectoriel limite l'obtention de résultats pertinents en matière de santé publique à travers la réalisation des opérations d'assainissement (lutte contre le paludisme, intoxications, etc).

Par ailleurs, le Programme Spécial du Président de la République prévoit la construction minimale de 1000 classes, 1000 cases de santé et 100 mini-barrages (retenues d'eau).

Programmes spéciaux pour les services : tourisme, arts. Au cours de la phase préparatoire, des programmes spéciaux seront intégrés au Programme National d'Action. Les potentialités touristiques, artisanales et artistiques sont nombreuses et existent dans toutes les zones géographiques du pays. Mais, force est de constater qu'elles sont dans leur grande majorité, insuffisamment exploitées, voire inexploitées, si bien que leur contribution au PIB demeure encore faible. La valorisation de ces potentialités permet de procurer beaucoup d'emplois et de revenus à de nombreux Nigériens et par là même de lutter plus activement contre la pauvreté. En outre, ces secteurs jouent un rôle important dans les interactions et les complémentarités entre les économies rurale et urbaine. Les conditions actuelles de paix et de stabilité sociale sont favorables à l'exploitation des opportunités offertes par ces secteurs.

5.4.4. Bonne gouvernance, gage d'une durabilité des acquis

La quatrième composante du Programme National d'Action est la bonne gouvernance. Ce point concerne le changement de mentalité et le mode de gouvernance. Le changement de mentalité concerne toute la société pour adopter des attitudes moins fatalistes face à un milieu extrêmement austère. Les associations et organisations de base peuvent contribuer à l'émergence des actions novatrices initiées par les populations. Depuis l'avènement de la démocratie, des progrès ont été enregistrés. Seulement ces acquis démocratiques et de libertés doivent donner lieu à plus de civisme et de responsabilité plutôt que l'acquisition des seuls droits ou l'attente d'une

redistribution en terme de rétribution d'une expression ou d'une victoire. Dans l'avenir, les comportements ultra partisans doivent être remplacés par des valeurs de rigueur, de travail, de justice et de compétence. De même le champ d'application de la société civile doit être perçue dans son aspect réel, plus large.: ONG, bureaux d'études, entreprises, partis politiques, organisations religieuses et syndicales, organisations de producteurs. Dans ce processus, **une complémentarité doit exister entre l'Etat et la Société.** Les ONG doivent faire montre de plus de professionnalisme. Les différentes relations doivent dépasser les principes et les symboles pour plus de rigueur et de résultats. Les populations doivent avant tout être maîtres de leurs ouvrages (déterminer leurs besoins et être responsables dans la mise en œuvre). A cet effet, la communication est fondamentale. Le développement des médias ruraux doit être un vecteur d'une expression à la base et non récupérée par les espaces relais (ONG, administrations).

5.4.5. Financement du Plan d'Action, réduction de la dette et assistance technique

C'est une question centrale pour la prochaine décennie, compte tenu d'une part de la baisse relative de l'aide publique au développement et des implications pour le Niger de l'application des mesures communautaires notamment du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA et d'autre part de la capacité de mobilisation des financements extérieurs privés et publics. En ce qui concerne les investissements privés, les réformes macroéconomiques, la stabilité politique et les retombées de la dernière consultation sur le secteur privé de Novembre 2000 (Table Ronde et Rencontre des investisseurs) offrent un environnement favorable à la mobilisation des financements privés sous forme d'investissements directs. Deux indicateurs objectivement vérifiables ont été retenus pour mesurer le degré de mobilisation des ressources publiques et privées. Il reste entendu que ces ressources externes ne seront qu'un complément par rapport à la mobilisation de l'épargne nationale.

L'admission du Niger par l'entremise des appuis des institutions multilatérales à l'initiative PPTE réduira incontestablement le gap de besoin de financement de l'économie. Une actualisation tous les trois ans s'impose. On estime le gap de financement pour l'année 2000 à 290 millions de \$US à 35 millions de dollars US après les divers ajustements selon une récente évaluation. Le gap est estimé à 711 millions de dollars US pour la période 2000-2002. En prenant en compte les données globales de l'année 2000, les besoins de financements extérieurs ont été estimés à 683 millions de dollars US ; de ce montant on estime que 393 millions de dollars seront couverts par les ressources liées aux projets et divers transferts.

Compte tenu de ce qui précède, il apparaît urgent de développer d'une part un modèle intégré simple d'évaluation des besoins de financement de l'économie et d'autre part celui de besoin en assistance technique. Au demeurant, une étroite concertation et coordination au niveau des administrations est nécessaire. Plus particulièrement la première coordination concerne le Ministère chargé de la planification et celui chargé des finances et deuxièmement ce bloc avec les autres Ministères techniques ; et troisièmement entre le secteur public, le secteur privé et les partenaires au développement sur base non conflictuelle ou exclusive.

5.4. 6. Suivi-évaluation et exigence des résultats concrets crédibles au-delà des principes énoncés

Cinquième composante du Programme National d'Action, estimation et suivi et évaluation. L'estimation des besoins de financement est difficile à cette étape. Néanmoins, certains éléments sont connus et ne méritent que d'être actualisés. En ce qui concerne le suivi-évaluation, des

indicateurs objectivement vérifiables seront suggérés : performance et impacts. Le point focal associe tous les acteurs à l'élaboration du Plan National d'Action, il est souhaitable que des formes de concertation soient réalisées pour les phases ultérieures (exécution, évaluation).

CONCLUSION

Le présent Plan d'Action est l'expression des différents acteurs (Gouvernement, Société civile, partenaires au développement) pour relever les différents défis du Niger, Pays Moins Avancé, plusieurs fois classé durant la précédente décennie à la queue du peloton suivant le critère de l'Indice du Développement Humain du PNUD. Cette faible performance est la résultante de plusieurs facteurs : la détérioration des principaux équilibres macroéconomiques, le climat social et politique.

Le présent Plan d'Action se propose de faire l'évaluation du précédent, celui des années 90, de relever des succès spécifiques et de proposer des mesures concertées eu égard, à trois optiques. La première optique concerne le Gouvernement et la Société civile (secteur privé, associations privées et organisations non gouvernementales, corporations). La deuxième concerne les partenaires au développement entre eux (le niveau et la coordination des appuis) et enfin la troisième est relative à la synergie dans la pratique pour une mise œuvre conséquente des programmes élaborés en commun. Tout le monde s'accorde à axer d'abord et prioritairement les actions futures sur la lutte contre la pauvreté, condition préalable à l'amélioration des capacités d'offre. L'accès aux marchés demande des actions internes (formation spécifique, innovation) mais aussi externes (mesures spécifiques en faveur des PMA). Ces différents stades ne peuvent être considérés comme acquis sans une bonne gouvernance. Au-delà de la démocratisation (condition nécessaire), une profonde responsabilisation des populations est nécessaire (maîtrise d'ouvrage). La décentralisation est une voie qui peut utilement contribuer à l'avènement d'une alternative plus équitable. Ces différentes exigences d'ouverture exigent une réadaptation des différentes stratégies sectorielles en prenant en compte les contraintes et atouts de la coopération régionale (UEMOA, CEDEAO) et internationales (OMC).

ANNEXE1 : TABLEAU RÉCAPITULATIF D'INDICATEURS DE SUIVI ET D'IMPACTS

Objectif global (en couleur grise).	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification ou programme de référence	Indicateurs d'efficacité	Coûts
Objectifs opérationnels La pauvreté a été réduite et l'économie domestique s'est insérée de manière satisfaisante dans l'économie mondiale.	L'indice synthétique de vulnérabilité tel que calculé par la CNUCED s'est amélioré de 40 .%. NB. Il y a le PIB réel	Point focal. Plan national d'action	Analyse comparative de l'efficacité et de l'efficacité par rapport aux pays de la sous-région (Tchad, Burkina Faso, Mali) et PMA	PM = Coût du programme après le cadrage macroéconomique
Le maximum d'actions d'atténuation, de réhabilitation des infrastructures endommagées suite aux catastrophes a été réalisé ainsi que le stock des dettes	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de vulnérabilité tel que calculé par le Système d'Alerte Précoce et de Gestion de Catastrophes a été amélioré ; • Niveau de réhabilitation des infrastructures endommagées base 1998 et 1999. • L'encours de la dette a diminué de ...% ou a été reconverti en projets effectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes ; • Ministère chargé des infrastructures et équipements ; • Ministère chargé des finances 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dossiers traités (SAP/GC) ; • % du stock d'infrastructures réhabilitées (base 1998-1999) et emplois connexes créés. • Nombre d'intervention effectuée par la société civile ; • Niveau de financement mobilisé et effectivement consommé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts actualisés des projets et programmes en instance jusqu'à juin 2.000 au SAP/GC

<p>La pauvreté a été jugulée par l'intermédiaire d'un développement humain durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de Développement Humain (cf PNUD) • Education ; • Santé et population ; • Environnement ; • Infrastructures de base ; • Le % d'actions exécutées par les pauvres eux-mêmes en dehors de l'assistance des administrations et des partenaires au développement. 	<p>Programmes correspondants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de scolarisation global ; • taux de scolarisation des filles ; • taux de scolarisation en zone rurale et urbaine et en fonction des tranches des revenus ; • couverture sanitaire ; • taux de prévalence de certaines épidémies : <ul style="list-style-type: none"> • HIV. • Le % des actions réalisées par les pauvres eux-mêmes. • Comparaison avec GINI. • Niveau des principaux indicateurs sociaux 	<p>Le coût actualisé de la Table Ronde de Genève. Cellule de la lutte contre la pauvreté, Ministère chargé du Plan.</p>
<p>Les équilibres macroéconomiques ont rétablis et les réformes soutenues et supportées équitablement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des critères de convergences de l'UEMOA 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères chargés de l'économie, des finances ; • Programmes et politiques d'ajustement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux de déficits ; • Niveau dans le respect des critères de convergence de l'UEMOA ; • Comparaison avec les pays de la zone. 	<p>Réformes envisagées et coût d'opportunités</p>
<p>La capacité de production et</p>	<p>Création de micro entreprises</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de crédits 	

d'offre s'est améliorée quantitativement et qualitativement	pérennes (formation) dans l'économie réelle		décentralisés sont développés (nombre et qualité d'intermédiation (niveau et nature des canaux))	
Financement du Plan National d'Action	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir accru le taux de mobilisation des ressources publiques de plus de 40 % en référence à la Table Ronde du Niger de Genève en 1998 ; • Avoir accru le taux de mobilisation des ressources privées sous forme d'investissements directs de plus de 100% en référence à la Consultation du Secteur Privé de Novembre 2000. 			
L'ouverture de l'économie s'est faite de manière harmonieuse et fructueuse	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des exportations ; • Diversification des exportations ; • Diminution de la vulnérabilité ; • Degré d'adaptation aux règles virtuelles de l'OMC 		<ul style="list-style-type: none"> • Indice de concentration de Herfindhal-Hirschman 	Impacts au titre d'importateur net (décision ministérielle de Marakech, OMC).
	•			
	•			
Bonne Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'expression directe de la population a 	Société civile : Administration	<ul style="list-style-type: none"> • Le temps de traitement des dossiers judiciaires 	

	<p>été améliorée (nombre de radios rurales, participation aux décisions publiques, décentralisation des budgets, etc) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • La justice est bien rendue; • Les espaces intermédiaires sont plus professionnels ; • Le rang du pays s'est amélioré dans le classement international 		<p>amélioré ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparaison avec le Traité de l'OHADA ; • Le code et lois de commerce s'appliquent à tous sans distinction. 	
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Des évaluations avec la participation de tous acteurs (Gouvernement, Société civile, Partenaires) 	<ul style="list-style-type: none"> • A compléter . • Taux de convergence de suivi ; • Taux de consommation de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Degré de cohérence et synergie des programmes 	

ANNEXES 2: PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES, FINANCIERS ET SOCIAUX DU NIGER 1996-2000

ANNEXE 1: INDICATEURS DE BASE					
Tableau 1 Niger : Principaux indicateurs de pauvreté et du développement social					
Tableau 2: Niger : Principaux indicateurs économiques et financiers 1996-2003					
Tableau 1 Niger : Principaux indicateurs de pauvreté et du développement social					
	1970-75	1980-85	1994-99	Afrique Sub-saharienne	Faible revenu
Population					
population totale, milieu d'année (millions)	4.8	6.6	10.5	642.3	2417
Taux de croissance (moyenne annuelle en pourcentage)	2.9	3.3	3.4	2.4	1.9
Population urbaine (en pourcentage de la population totale)	10.6	14.3	20.1	33.9	31.4
Taux de fertilité Totale (naissances par femme)	7.2	7.5	7.3	5.4	3.8
Pauvreté (en pourcentage de la population totale)					
Indice du revenu national par tête	63
Indice du revenu par tête en milieu urbain	52
Indice du revenu par tête en milieu rural	66
Revenu					
Revenu national brut per capita (US\$)	250	230	190	500	410
Indice des prix à la Consommation (1995=100)	31	89	111	130	137
Indice des prix des produits alimentaires (1995=100)
Indicateurs sociaux					
Dépenses publiques					
Santé (en % du PIB)	1.3	1.3	1.1
Education (en % du PIB)	2.4	3.2	2.3	4.1	3.3
Sécurité sociale et bien-être (en % du PIB)	..	0.3
Taux de scolarisation primaire (en % du groupe d'âge)					
Total	..	25	24	..	76
Masculin	..	33	30	..	81
Féminin	..	17	19	..	71

Tableau 1 Niger (Suite et Fin) : Principaux indicateurs de pauvreté et du développement social

	1970-75	1980-85	1994-99	Afrique Sub-saharienne	Faible revenu
Accès à l'eau potable (en % de la population)					
Total	..	37	53	..	47
Urbain	..	48	46	61	69
Rural	..	34	55	26	36
Taux de vaccination (en % des moins de 12 mois)					
Measles*	..	19	42	58	75
DPT*	..	6	28	53	77
Malnutrition (en % des moins de 5 ans)	..	49	50
Espérance de vie à la naissance (années)					
Total	39	42	46	50	60
Masculin	38	41	44	49	59
Féminin	41	44	48	52	61
Mortalité					
Enfant (par 1000 naissances vivantes)	166	137	118	92	77
Moins de 5 ans (par 1000 naissances vivantes)	320	322	250	151	107
Adulte (15-59)					
Masculin (pour 1000 habitants)	611	562	453	432	277
Féminin (pour 1000 habitants)	490	453	352	383	248
Maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)					
Classement IDH*					
Sources: World Bank, 2000 World development indicators, PNUD pour l'IDH					

Tableau 2: Niger : Principaux indicateurs économiques et financiers 1996-2003								
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				Est.	Proj.	Programme avec les institutions de Bretton Woods		
	(Variation annuelle en %, sauf indication contraire)							
Revenu National et prix								
PIB à prix constants	3.4	2.8	10.4	-0.6	3	3.1	4.1	4.5
Déflateur du PIB	4.7	3.1	3	2	3.5	3.4	3	3
Indice des prix à la consommation								
Moyenne annuelle	5.3	2.9	4.5	-2.3	2.9	3.4	3	3
Fin de période	3.6	4.1	3.4	-1.9	4.1	2.1	3	3
Secteur Extérieur								
Exportations, f.o.b	8	2.8	24.2	-9.9	1.2	5.9	5.1	6.2
Importations, f.o.b	5.5	11.7	33.6	-16.5	14.4	6.9	5.2	5.6
Exportations en volume	13.8	2.3	14.2	-10.4	0.7	4.2	4.1	4
Importations en volume	1.6	2.1	30.7	-21.1	-2.7	6.3	5.8	5
Termes des échanges (détérioration)	-8.7	-7.6	5.8	-5	-14.6	1.1	1.6	1.4
Taux de change effectif nominal								
(moyenne de la période; dépréciation -)	0.4	-2.2	0.5	-1.6	-2.6			
Taux de change effectif réel								
(moyenne de la période; dépréciation -)	3.3	0.2	2.4	-6.3	-2.4			
Finances Publiques								
Recettes Totales	16.4	15	19.4	-3	2.9	17.7	13.2	14
Dépenses Totales et prêts nets 1/	-6.8	28.8	21	8.9	-9.2	10.8	8.1	7.9
Dépenses budgétaires courantes	-11.1	31.2	19.3	11.7	-10.8	11.8	3.7	4.1
Dépenses en Capital	-3.6	32.8	25.8	0.7	-4.1	27.5	16	13.9
Monnaie et Crédit								
Crédit intérieur 2/	9	10.1	-0.1	6.3	5.9	6	6.5	6.8
Position Nette du gouvernement 2/	14.2	6.9	-11.1	7.8	-4.6	0	-0.1	-0.1
Crédit à l'économie	-16.3	9.1	28.5	-3	20.9	10.3	11	11.3
Avoirs intérieurs nets 2/	-19.2	11.1	1.7	9.1	7.9	6	6.5	6.8
Monnaie et quasi-monnaie	-24.9	-1	0-7	-5.5	4.2	6.8	8.8	9.9
Taux d'intérêt (marché monétaire, Fin de période)	5	4.5	5	5	5

Tableau 2 (suite): Niger : Principaux indicateurs économiques et financiers 1996-2003								
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				Est.	Proj.	Programme avec les institutions de Bretton Woods		
Recettes Budgétaires	7.8	8.4	8.9	8.5	8.2	9	9.5	10.1
Dépenses courantes	8.5	10.5	11	12.1	10.1	10.6	10.2	9.9
Dépenses en Capital	4.1	5.1	5.6	5.6	5	6	6.5	6.8
Dépenses Totales	13.1	16	17	18.2	15.5	16.9	17	17.1
Solde Budgétaire Primaire 3/	-3.7	-6	-6.6	-8.2	-5.7	-5.8	-5.6	-5.2
Solde Budgétaire de base (hors dons) 4/	-1.7	-3	-3.2	-5.6	-3.2	-3.3	-2.6	-1.7
Solde Budgétaire global (hors dons)	-5.4	-7.5	-8.1	-9.7	-7.3	-7.9	-7.6	-7
Solde Budgétaire global (dons inclus)	-0.4	-3	-2.8	-5.9	-3.4	-4.7	-4.1	-3.3
	(En% du PIB, sauf indication contraire)							
Investissement intérieur brut	9.7	10.9	11.3	10.2	10.4			
Privé	5	5.1	4.9	3.9	4.7			
Public	4.6	5.8	6.4	6.4	5.7			
Épargne nationale brute	6.3	6.5	7.5	7.3	5.4			
Épargne intérieure brute	3.1	3.2	2.7	3.8	1.8			
Privée	2	2.9	1.5	4.1	0.3			
Publique	1.1	0.3	1.2	-0.3	1.5			
Déficit en ressources	6.5	7.6	8.6	6.4	8.7			
Solde courant de la balance des paiements								
Transferts officiels exclus	-9.2	-10.4	-10	-7.6	-10.3	-10.9	-10.5	-10.5
Transferts officiels inclus	-3.3	-4.3	-3.8	-2.9	-5.1			
Dettes publiques extérieures (en fin de période) 5/6/	63	84	76.2	78.9	87.9			
Ratio du service de la dette en % de:								
exportations de biens et services non facteurs								
Avant allègement de la dette	23.8	24.4	23.8	23.2	30.8			
Recettes publiques								
Avant allègement de la dette	51.9	47.5	47.7	43.7	57			

Tableau 2 (suite et fin): Niger : Principaux indicateurs économiques et financiers 1996-2003								
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				Est.	Proj.	Programme avec les institutions de Bretton Woods		
	(En milliards de francs CFA)							
PIB aux prix courants du marché	1017	1077	1225	1243	1325	1374	1430	1495
Paiement des arriérés de l'Etat (réduction -)	-36.5	-11.9	7.6	58.4	-129.6			
Intérieurs	-18	-13.8	-1.3	36.9	-14	-18.9	nd	nd
Extérieurs	-18.5	1.9	8.9	21.5	-115.6		PPTE	PPTE
Solde global de la balance des paiements 6/	-31.5	-34.8	-36.4	-43	-61.7			

Sources: Autorités nigériennes, Banque Mondiale(SPA) et estimation des services du FMI ;

Remarques :

1/ Base engagements

2/ En pourcentage de stock de monnaie en début de période

3/ Recettes Budgétaires moins dépenses, paiements d'intérêt exclus

4/ Dépenses Budgétaires moins dépenses d'investissement sur financement extérieur des projets

5/ Y compris les obligations à l'égard du FMI

6/ Avant allègement de la dette